



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN



NUMÉRO 056



1^{re} SESSION



39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 31 mai 2007

Président

M. Rick Casson

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de la défense nationale

Le jeudi 31 mai 2007

• (0850)

[Traduction]

Le président (M. Rick Casson (Lethbridge, PCC)): La séance est ouverte.

Bonjour à tous. Notre réunion se fera en deux parties. Le général Howard comparaitra de 8 h 50 à 9 h 30 pour notre séance d'information habituelle, puis je suspendrai brièvement la séance avant que nous passions au général Henault qui a répondu favorablement à notre requête. Nous l'en remercions.

Nous allons procéder de la façon habituelle. Nous allons donner la parole au général Howard pour qu'il nous présente son exposé, puis nous aurons une brève ronde de questions avec une question par parti. J'espère, mon général, que vous serez en mesure de nous apporter des renseignements sur les récents développements. Vous avez la parole.

Bgén A. J. Howard (directeur général, Opérations de l'État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, honorables députés, bonjour.

Je suis ici pour faire le point avec vous sur les opérations des Forces canadiennes en Afghanistan. Mon exposé vise à vous informer de ce qui s'est passé en matière de sécurité ces dernières semaines, et je serai heureux une fois l'exposé terminé de vous donner des précisions, si cela est possible.

Comme vous me l'avez demandé la dernière fois que j'ai comparu devant ce comité, je vais vous présenter des renseignements supplémentaires sur les efforts de reconstruction. J'ai fourni au greffier un CD qui contient un certain nombre de photos sur les travaux effectués, et vous n'avez qu'à contacter le greffier si vous souhaitez voir de vos propres yeux certains des efforts de reconstruction canadiens.

Étant donné que ma comparution sera suivie par celle du général Henault, président du comité militaire de l'OTAN, qui vous fournira des informations plus générales du point de vue de l'OTAN, permettez-moi de passer directement au commandement régional sud. Au cours des dernières semaines, notre objectif principal est resté le même, à savoir sécuriser la région afin de créer des conditions propices au développement, particulièrement dans la ville de Kandahar et dans la zone de développement afghane de Kandahar. Cela est crucial non seulement pour les Afghans, mais également pour les Canadiens. C'est dans cette zone que nous opérons.

De manière générale, les talibans ont eu du mal à organiser des opérations d'envergure dans le sud. Ils continuent d'intimider les civils afghans, et dans certains cas ils les blessent ou les tuent, et ils utilisent aveuglément des mines terrestres, des engins explosifs improvisés et des tirs de roquettes pour s'en prendre aux forces de sécurité nationale afghanes.

La mission de la FIAS dans la région sud se concentre sur la protection des Afghans et de ceux qui leur viennent en aide en essayant de perturber les actions talibanes, en confisquant leurs armes, etc. Malgré l'arrivée d'un temps printanier plus doux et la fin de la récolte du pavot, il n'y a pas eu une résurgence importante des activités talibanes. C'est encourageant pour la région sud, surtout lorsqu'on compare cela à la situation dans laquelle on se trouvait l'année dernière, ou même par rapport aux années précédentes. On constate une réduction considérable des activités.

Dans la province de Helmand, les opérations menées par le Royaume-Uni aux alentours de Sangin se sont terminées et ont été couronnées de succès. Je vous en ai parlé la dernière fois dans le cadre de l'opération Achilles — vous vous rappellerez que cette mission visait notamment à créer les conditions nécessaires pour que la communauté internationale puisse rénovier le barrage de Kajaki. Le Royaume-Uni et les forces de sécurité nationale afghanes maintiennent leur présence et poursuivent leurs opérations de sécurité autour du barrage de Kajaki pour permettre sa rénovation.

Comme vous le savez, un hélicoptère Chinook s'est écrasé hier dans cette région. Un membre des Forces canadiennes, le caporal chef Priede était à bord de cet aéronef. Je suis en mesure de confirmer le décès du caporal chef Priede. Toutefois, nous ne connaissons pas encore tous les détails de l'incident. Nous ne pourrions établir ce qui s'est passé qu'après une enquête approfondie qui se fera dans les jours et dans les semaines à venir.

Aujourd'hui, toutes mes pensées vont à la famille du caporal chef Priede. Ce qu'il a réalisé en prenant part à la mission de la FIAS et en aidant les civils afghans fait de lui un héros.

Le soutien d'artillerie canadien qui avait été fourni à la Force opérationnelle Helmand dans le cadre de l'opération Achilles est maintenant terminé, et les deux canons, des howitzers, sont de retour dans la province de Kandahar.

La principale tâche de la Force opérationnelle Helmand est désormais de sécuriser la capitale provinciale et la zone de développement afghane de Lashkar Gah ainsi que la zone au sud de l'autoroute 1. Ces efforts visent à garantir la sécurité pour permettre aux projets de reconstruction et de développement de se poursuivre.

Dans les provinces d'Orouzgan et de Zaboul, l'objectif n'a pas beaucoup changé au cours de ces derniers mois. Les efforts continuent de se concentrer sur les centres provinciaux de Tarin Kowt et de Zaboul. La FIAS souhaite y renforcer les zones de développement afghanes et maintenir la sécurité le long de l'autoroute 1.

La Force opérationnelle de Kandahar, constituée principalement de la Force opérationnelle canadienne en Afghanistan, continue de centrer ses efforts sur la sécurité, la reconstruction et le développement dans la zone d'opération de Panjwai-Zhari. Il n'y a eu aucun changement depuis la dernière fois que je me suis présenté devant vous.

● (0855)

L'ovale vert que vous voyez à gauche sur la carte indique la zone de Zhari-Panjwai. C'est là que se concentre le gros des efforts de notre groupement tactique. Notre objectif dans la région est très simple — garantir la sécurité.

Les tendances positives dont je vous ai parlé lors de ma dernière comparution se poursuivent; plus de familles sont de retour. Environ 30 000 personnes sont revenues s'installer dans la région au cours des derniers mois, et ce chiffre est à la hausse. De plus, la reprise économique, même si elle se fait lentement, est visible dans la région.

Notre engagement envers les Afghans dans cette région est très solide. Des centaines de soldats afghans et canadiens participent à diverses activités visant notamment à veiller à la sécurité de routes principales, telles que la route Summit, et organisent des patrouilles pour protéger les résidents afghans face aux actions talibanes. Par exemple, vous avez pu suivre l'opération Hoover telle que relatée dans les médias. Cette opération qui a duré une journée a été menée dans le cadre des efforts continus visant à aider les résidents afghans à sécuriser la région de Zhari-Panjwai. C'était une opération de soutien à l'armée nationale afghane pour débusquer les éléments talibanes dans la région et confisquer leurs armes. Des centaines de membres des forces de sécurité nationale afghanes ont participé à l'opération Hoover, ce qui dénote une tendance très positive. Désormais, des centaines d'Afghans dans cette région prennent part aux efforts en matière de sécurité. C'est une tendance remarquable et encourageante.

Il y a peu d'accrochages avec les insurgés au cours de cette opération, mais les forces de sécurité nationale afghanes et la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan ont atteint leur objectif, à savoir affirmer le principe de liberté de circulation et perturber toute tentative talibane visant à consolider leurs forces dans la région. Malheureusement, au cours de cette opération, le caporal Matthew McCully, membre de l'équipe de liaison et de mentorat opérationnelle de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan, affectueusement appelé « ELMO » parmi les soldats, a été tué. Au nom de tous les membres des FC, j'exprime mes condoléances à la famille du caporal McCully. Tous les jours, nos soldats risquent leur vie pour aider les Afghans à avoir un avenir meilleur. Nous pouvons tous être fiers de leurs réalisations désintéressées et leurs sacrifices nous donnent une leçon d'humilité.

Permettez-moi maintenant d'attirer votre attention sur l'ovale vert qui se trouve en bas à droite de la carte. L'escadron de reconnaissance du groupement tactique a été déployé en dehors de la zone de Zhari-Panjwai à la base d'opérations avancée de Spin Buldak. Spin Buldak est une ville située à la frontière afghano-pakistanaise. À partir de là, l'escadron tente de cerner les comportements et les mouvements habituels dans le district de Spin Buldak, de déterminer l'efficacité et la distribution des forces de sécurité nationale afghanes et de localiser les lignes de communication talibanes. Cette opération fait partie des efforts visant à améliorer la sécurité à la frontière et à faciliter l'expansion de la zone de développement afghane de Kandahar. Nous avons beaucoup progressé dans notre compréhension de cette région, et je pense que cet escadron restera là encore de nombreuses semaines.

On ne peut pas s'arrêter à la frontière afghane si on veut créer un climat de confiance, et j'aimerais souligner ici une autre initiative canadienne importante au sein de la FIAS dans ce domaine. Le brigadier général Grant et le brigadier général Niazi — le général Niazi est le commandant du secteur nord de l'armée pakistanaise — ont coprésidé la cinquième réunion de drapeaux frontaliers à Chaman, au Pakistan, le 9 mai. Les réunions de drapeaux frontaliers sont une initiative de la FIAS conduite à divers emplacements frontaliers afghano-pakistanaise. Elles ont été conçues pour rassembler les officiers pakistanaise et afghans des zones frontalières afin qu'ils discutent des questions régionales touchant les deux pays sous la coordination de la FIAS.

● (0900)

[Français]

Il s'agit de la première rencontre coordonnée par la FOI, la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan, et de la deuxième présidée par le brigadier général Grant. L'activité rassemble des figures importantes de la sécurité des deux côtés de la frontière afghane et pakistanaise. Il y a eu des progrès importants dans l'établissement de communications radio entre les frontières pour aider à désamorcer des situations incendiaires et à coordonner les opérations dans le voisinage de la frontière.

Le brigadier général Niazi a noté que cette réunion de drapeaux frontaliers était une occasion de se faire de nouveaux amis et il a loué la FOI pour ses activités en Afghanistan, dont il a dit qu'elles avaient contribué à la sécurité du Pakistan. Le brigadier général Grant a insisté pour dire que les questions de sécurité devaient être abordées ensemble et que les solutions mutuellement acceptables devaient être décidées des deux côtés de la frontière.

[Traduction]

Ce n'est pas d'hier que les relations transfrontalières sont tendues dans cette région. Ces discussions bilatérales continues sont une réalisation importante. Bien sûr, elles peuvent vous paraître très modestes, mais c'est une bonne initiative canadienne qui, à mon avis, permet d'asseoir tout le monde autour de la table et de négocier. C'est une excellente initiative qui, bien entendu, va se poursuivre.

La FIAS, dans son rôle de facilitateur, appuie ce processus visant à renforcer et à maintenir ce dialogue essentiel au niveau régional. La prochaine réunion se tiendra plus tard cet été.

Je vais maintenant passer aux efforts de reconstruction et vous en dire un peu plus que d'habitude au sujet de ces activités essentielles. Comme je vous l'ai déjà indiqué, j'ai remis au greffier un CD incluant de nombreuses autres photos qui illustrent nos efforts de reconstruction. Vous pourrez donc les consulter quand vous voudrez.

Le Canada a fourni beaucoup d'aide dans les domaines de l'agriculture, de l'irrigation et du développement rural dans la province de Kandahar. Par exemple, plus de 10 kilomètres de canaux ont été construits et 14 kilomètres de systèmes de drainage ont été réparés. Cela peut paraître modeste, mais lorsque vous vivez dans un désert, chaque centimètre compte.

En outre plus de 1 000 puits ont été creusés et 800 pompes manuelles ont été fournies. Quatre grands réservoirs d'eau peuvent désormais être utilisés, et des réseaux d'approvisionnement en eau de plusieurs kilomètres ont été mis sur pied dans la province.

[Français]

Une opération de déminage du Centre d'action contre les mines des Nations Unies pour l'Afghanistan a débuté ce mois-ci dans le district de Panjwayi. L'ACDI finance ce projet de 3,8 millions de dollars. Il impliquera jusqu'à 300 démineurs et 100 gardes de sécurité armés provenant de quatre entrepreneurs différents.

Le projet de neuf mois déminera près de 300 hectares de terres dans les districts de Panjwayi et de Zhari. La coordination régulière entre le service et la FOI en Afghanistan se poursuivra pendant l'opération. Le commandant de la FOI (Afghanistan), le brigadier général Grant, a signé une lettre d'entente détaillant le soutien aux activités du centre d'action, incluant la prestation d'une opération visant à établir les conditions pour l'arrivée des autres organisations internationales et non gouvernementales dans la région.

• (0905)

[Traduction]

Les efforts de développement de la Force opérationnelle interarmées de l'Afghanistan commencent à se faire sentir et à porter leurs fruits. Le programme de solidarité nationale (PSN), principalement financé par le Canada dans la province de Kandahar, existe dans la majorité des districts. Créé par le gouvernement de l'Afghanistan, le PSN permet aux Afghans des milieux ruraux d'avoir leur mot à dire dans le développement de leur pays grâce à l'élection de leaders communautaires qui siègent au sein de conseils de développement communautaire, ou CDC. Ce programme appuie les CDC qui aident leurs communautés, via différents processus, à identifier, planifier, gérer et surveiller leurs propres projets de développement.

Comme je vous l'ai déjà dit, ce n'est pas aux Canadiens d'être sur le terrain pour mener ces efforts de développement, mais aux résidents afghans eux-mêmes. Notre EPR travaille sans relâche avec tous les niveaux de gouvernement pour créer ces conseils de développement. Grâce à ces conseils, les communautés sont habilitées à prendre les décisions et contrôler les ressources tout au long du cycle de vie du projet. L'EPR encourage la création des CDC dans les communautés, ainsi que les efforts de développement en collaborant avec les aînés locaux, grâce à la *shura*.

Il existe désormais 500 conseils de développement communautaire enregistrés dans la province qui ont accès aux fonds visant à financer les projets, fonds affectés par le ministère de la Réhabilitation et du Développement rural. L'argent international sera distribué par le truchement de ce ministère. Dans la province de Kandahar, les choses bougent pas mal.

La participation active du gouverneur de Kandahar dans ce processus est un autre signe positif. Cela ne veut pas dire que la gouvernance se soit améliorée. Mais le gouverneur, même s'il n'a pas l'administration nécessaire pour l'appuyer, travaille avec les aînés locaux en utilisant son téléphone cellulaire. Certes, il s'en sortirait beaucoup mieux s'il avait de nombreux fonctionnaires à son service, mais cela arrivera en son temps. Il s'emploie à trouver des solutions qui permettent aux Afghans d'améliorer leur vie quotidienne — et les Afghans sont en mesure de constater les progrès.

[Français]

Finalement, faciliter la croissance et l'autonomie des forces de sécurité nationales afghanes par l'instruction, la fourniture d'équipement, la construction ou l'équipement des postes de police et des points de contrôle des véhicules est un élément clé des efforts des Forces canadiennes dans la province de Kandahar. Nous avons été impliqués dans la facilitation de la construction et de l'équipement

desdits postes de police et de quelque 15 points de contrôle temporaires et permanents de véhicules dans la province.

• (0910)

[Traduction]

Je n'ai pu aborder ici que quelques exemples de nos efforts de reconstruction. Le CD en contient beaucoup plus. Je serais heureux de fournir des renseignements supplémentaires si le comité me le demande.

La prochaine diapositive se concentre sur les activités de l'EPR au cours des dernières semaines. Ses principaux efforts étaient dirigés vers le district de Zhari. Nous y menons non seulement des opérations visant à rassurer la population locale sur le fait que nous allons maintenir notre présence pour nous assurer que leurs forces de sécurité soient en mesure de nous relever à terme, mais c'est également là que l'EPR appuie des activités de développement pour faciliter la reconstruction. C'est dans ce district que nous souhaitons voir la communauté internationale nous rejoindre et nous aider.

Cette diapositive illustre un certain nombre d'activités qui ont été menées à terme ou sont en cours. Je n'ai pas le temps de vous parler de toutes ces activités, mais permettez-moi de vous donner quelques exemples.

Le directeur provincial de l'éducation a organisé une activité pour honorer les professeurs dans la province de Kandahar. L'EPR a participé en fournissant des radios — en plus de celles déjà reçues par le directeur — dans le cadre d'un projet visant à ce que tous les enseignants travaillant pour le directeur aient accès à des médias, même s'ils vivent dans des régions très éloignées des zones urbaines densément peuplées.

Cette journée des enseignants a eu lieu le 24 mai. Une cérémonie a été organisée au cours de laquelle le directeur de l'éducation et le gouverneur de Kandahar ont prononcé des discours. Des chœurs d'élèves ont chanté, des prix ont été distribués, et un repas a été organisé, autant de choses que nous tenons pour acquises ici.

Les soldats et les civils qui travaillent au sein de l'EPR permettent l'organisation de nombreuses activités semblables, mais il s'agit ici de celle tenue le 24 mai.

[Français]

Un autre exemple sont les 20 camions de la police nationale afghane nouvellement identifiés, qui sont arrivés au centre d'instruction régional et attendent leur distribution. Ils doivent être distribués dans la province de Kandahar pour remplacer les véhicules actuels ou en augmenter le nombre.

De plus, les conseillers de la police civile ont facilité l'émission des uniformes d'été pour la police nationale afghane, au quartier général provincial, pour distribution aux sous-stations et aux postes de contrôle dans la province. Un système informatique a été fourni aux directeurs techniques par les conseillers de la police civile, pour les aider à la distribution et à l'inventaire des uniformes.

[Traduction]

Enfin, le 15 mai, l'équipe provinciale de reconstruction et la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan (CIDHA) ont organisé une réunion sur les droits de la personne à laquelle ont participé les forces de sécurité nationale afghanes de Kandahar et d'autres intervenants importants des domaines de la sécurité et de la justice. Il semblerait que cet atelier, très constructif, ait été la première étape d'un processus de dialogue continu entre les forces de sécurité et la CIDHA. À la fin de la réunion, les participants ont apposé leur signature au bas d'une brève déclaration où ils s'engageaient à respecter les droits de la personne et l'état de droit, en mettant l'accent sur les personnes détenues, faisant l'objet d'une enquête ou en instance de jugement. Là encore, c'est un petit pas en avant, mais je pense qu'il est très encourageant et nous continuerons d'aider les Afghans à réformer leur système judiciaire et leurs forces de sécurité.

Sur la prochaine diapositive, vous pouvez voir que l'équipe consultative stratégique reste à la tête de nombreuses initiatives importantes. Là encore, je pourrais passer des heures à vous parler de toutes ces initiatives, mais je vais m'en tenir à deux en particulier.

[Français]

La commission indépendante sur la réforme administrative et la fonction publique est la principale agence en Afghanistan pour le processus de réforme de l'administration publique en général. Les Nations Unies soutiennent l'établissement d'un cadre national d'instruction et de développement des fonctionnaires afghans. Au sein de la commission, l'ECS, l'Équipe consultative stratégique, a aidé à la soumission de quatre rapports d'évaluation au service de reconstruction et de développement afghan pour des projets de la Banque mondiale. L'aide de l'ECS a été fournie dans divers domaines, mais a servi essentiellement à fournir de l'aide pour l'anglais écrit.

[Traduction]

Il s'agit encore d'avancées modestes, mais les Afghans ont besoin de ce soutien pour pouvoir planifier et réaliser certaines de leurs activités clés.

L'ECS participe à deux grandes initiatives au côté du ministère des Transports et de l'Aviation civile. Dans le cadre de la première de ces initiatives, l'équipe est chargée d'annoncer les offres d'emploi et effectuer les embauches nécessaires à la création d'une unité de mise en oeuvre des projets qui permettra au ministère d'avoir un département de génie dont il a grandement besoin pour faire avancer les projets de réhabilitation en attente. L'ECS poursuit également ses efforts de renforcement des capacités pour que le ministère soit capable d'assumer lui-même cette tâche d'ici trois ans.

La seconde initiative concerne un contrat de formation à l'étranger pour les aspirants pompiers du ministère. Cette formation en matière de lutte contre le feu aux aéroports, conforme aux normes internationales, est essentielle pour que le ministère soit en mesure de remplir les exigences civiles internationales et relever la FIAS dans ce domaine. Ces mesures importantes pourraient avoir des effets durables sur le secteur de l'aviation civile en Afghanistan. Donc, l'ECS continue d'aider les fonctionnaires à élaborer des plans stratégiques. Il est crucial d'ouvrir des têtes de pont aériennes. Il ne s'agit pas seulement d'une activité canadienne, cela doit se faire partout dans le pays. Ce genre d'activité permet de progresser en ce sens.

Je ne veux pas me montrer trop optimiste et faire fi des défis qu'il nous reste, mais vous pouvez voir les activités auxquelles votre ECS participe.

L'équipe de liaison et de mentorat opérationnel, ou ELMO, était chargée du mentorat de l'un des bataillons, ou Kandak comme on les appelle, de l'armée nationale afghane de la province de Kandahar.

Je me rappelle la première fois où j'ai comparu devant ce comité; le nombre de soldats de l'ANA était de l'ordre de quelques dizaines à l'époque. Puis, c'est passé à quelques centaines, et aujourd'hui, il y a plusieurs centaines de soldats de l'ANA. Cela s'est fait très graduellement dans la province de Kandahar. Lorsque nous sommes arrivés, l'Armée nationale afghane était pratiquement inexistante. Aujourd'hui, nous avons réussi à mettre sur pied un bataillon de l'Armée nationale afghane, et nos troupes y ont participé. D'ailleurs, le caporal McCully travaillait avec ce bataillon afghan lorsqu'il a été tué.

La présence de l'Armée nationale afghane dans la province de Kandahar se renforcera au fur et à mesure que le nombre de soldats augmentera. Le 15 mai, les Forces canadiennes ont pris le relais de l'équipe de formation intégrée américaine pour ce qui est du mentorat au sein du quartier général de la brigade de l'Armée nationale afghane responsable de la province de Kandahar. C'est un jalon important puisqu'il symbolise une tendance continue vers la prise en charge par les Afghans de leur propre sécurité dans le sud. Nous prévoyons le déploiement de deux Kandaks supplémentaires dans la province de Kandahar au cours des mois à venir, ainsi que des éléments d'appui tactique et de soutien logistique au combat.

• (0915)

[Français]

L'ajout de cette capacité de l'Armée nationale afghane complètera la capacité de mise sur pied de l'Armée nationale afghane recrée pour soutenir deux kandaks opérationnels et un quartier général de brigade —

[Traduction]

Le président: Nous avons un problème technique avec l'interprétation.

Bien, c'est rétabli. Allez-y.

Bgén A. J. Howard: Je reprends.

[Français]

L'ajout de cette capacité de l'ANA complètera la capacité de mise sur pied de l'Armée nationale afghane recrée pour soutenir deux kandaks opérationnels et un quartier général de brigade à temps plein dans la province de Kandahar. Cela améliorera considérablement les forces de l'armée afghane dans la province et fournira aussi à l'Afghanistan l'occasion d'améliorer de façon importante le développement de la capacité de sécurité de l'armée.

[Traduction]

Nous passons d'une présence très éparse de l'ANA à une capacité complexe durable. La plupart des Canadiens en uniforme sont tout à fait enthousiasmés par ce qu'ils constatent sur place. C'est un sérieux pas en avant en matière de sécurité.

Les Afghans et leurs dirigeants ont convenu de la nécessité d'une plus grande présence des forces de sécurité afghanes dans la province de Kandahar. À mesure que l'armée afghane augmentera ses effectifs, on va voir davantage de militaires afghans dans la province de Kandahar et grâce à cette sécurité supplémentaire, nous serons mieux en mesure d'aider les Afghans et de réussir dans toute la gamme des activités que nous entreprenons. Pour les forces canadiennes présentes dans la province de Kandahar, la priorité va être accordée à la coopération avec cet brigade et avec les nouvelles formations kandaks dès qu'elles feront leur apparition.

Finalement, on m'a annoncé le 7 mai l'acquisition de nouveaux systèmes de véhicule pour détecter, appréhender et neutraliser les menaces d'attentat à l'explosif utilisant des bombes artisanales et des mines. Les bombes artisanales enfouies sont désormais l'arme de prédilection utilisée contre les forces canadiennes en Afghanistan.

Ces nouveaux systèmes de véhicule vont donner au commandement des outils très efficaces pour trouver et neutraliser ces bombes artisanales, qui constituent une menace pour nos soldats. Ils vont non seulement améliorer la protection des soldats et des véhicules qui emprunteront les itinéraires soumis au déminage, mais ils vont également assurer des niveaux supérieurs de protection aux équipes de démineurs. C'est un avantage non seulement pour nos soldats, mais également pour les Afghans, puisque ce sont eux qui se font blesser ou mutiler lorsque ces bombes artisanales explosent. Les nouveaux systèmes vont compléter les remarquables services rendus par le véhicule blindé de patrouilles d'infanterie RG-31 Nyala.

Les systèmes de capacité d'ouverture d'itinéraire de circonstance (COIC) vont détecter les bombes artisanales enfouies grâce à trois modèles de véhicules hautement spécialisés : le Husky, le Buffalo et le Cougar. Nous allons en faire l'acquisition par l'intermédiaire de l'armée américaine. Leur utilisation en opération s'est révélée extrêmement efficace, et nous avons collaboré avec l'armée américaine pour les mettre au point en situation réelle. Le Canada a l'intention d'acquérir 16 de ces véhicules, soit six Husky, cinq Buffalo et cinq Cougar.

Le Husky offre une capacité de détection des mines terrestres grâce à un détecteur de métal embarqué couvrant une grande largeur, qui permet de détecter des cibles placées dans le bas-côté de la route. Une fois qu'une cible a été détectée, le Buffalo utilise son bras articulé muni d'une caméra télécommandée pour dégager physiquement la cible potentielle à des fins de vérification et d'identification. Ensuite, le Cougar amène sur place les spécialistes en neutralisation des explosifs, équipés d'une vaste gamme d'outils, notamment de robots de neutralisation d'explosifs, pour éliminer la bombe artisanale.

Monsieur le président, honorables députés, ceci met un terme à ma mise à jour.

● (0920)

Le président: Merci.

Nous allons pouvoir poser quelques questions très rapides.

Commençons par M. Coderre.

[Français]

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Merci, monsieur le président.

Nous venons de recevoir un article de la Presse canadienne qui parle du Chinook. Selon les derniers rapports, ce serait peut-être une grenade propulsée par fusée qui l'aurait fait sauter. Je ne veux pas vous demander si c'est le cas. Cependant, quand pourra-t-on s'attendre à avoir un rapport final sur l'explosion d'hier du Chinook?

Avant toute chose, nos pensées vont à la famille du caporal-chef Priede. J'espère qu'à la lumière de ce que vous avez vu hier avec la famille Dinning, cette fois-ci, au lieu de jouer au *blame game* et de se renvoyer la balle, on va s'assurer que la famille Priede n'aura pas à vivre la même chose que la famille Dinning. Vivre un deuil est déjà très pénible. On devrait prendre cela en considération.

[Traduction]

Général Howard, peut-être pourriez-vous répondre d'abord à ces deux questions, après quoi j'en aurai d'autres, très brèves, à vous poser.

Bgén A. J. Howard: L'enquête sur l'écrasement de l'hélicoptère Chinook est déjà commencée. Il est très difficile de déterminer ce qui s'est passé. Il faut aller sur place et je m'attends à ce que d'ici quelques semaines ou quelques mois, on ait un rapport préliminaire à usage interne que nous utiliserons au plus vite pour comprendre ce qui s'est passé.

Je ne suis pas expert en la matière, mais en général, on essaie de se renseigner immédiatement le plus possible. S'il faut modifier les procédures, on le fait sur-le-champ, même avec une information imprécise.

Nous allons suivre toutes les étapes de l'enquête à l'OTAN. Ce ne sera pas une enquête canadienne, mais nous y porterons le plus vif intérêt, puisque l'un de nos soldats figure parmi les victimes.

Je voudrais moi aussi transmettre mes condoléances aux familles des soldats des forces canadiennes qui sont blessés ou tués en opération. Ils méritent toute notre admiration. En tant que membre des forces canadiennes, j'ai été très impressionné hier lorsque le ministre et le chef d'état-major de la Défense se sont engagés à faire toute la lumière sur cet écrasement dans l'intérêt des familles.

Le chef d'état-major a bien indiqué que l'armée a toujours des choses à apprendre; nous ne sommes pas parfaits. Mais je conviens que nous tenons à être parfaits dans le cas présent.

L'hon. Denis Coderre: En tout cas, la situation était sans équivoque. J'espère que vous en avez pris note et qu'à tous les niveaux de la hiérarchie, on témoignera le plus grand respect à ces familles, qui ne méritent pas autre chose.

J'ai plusieurs questions à vous poser.

Tout d'abord, dans la région de Kandahar, quel est le statut des civils qui ont été tués au cours des opérations?

Deuxièmement, est-ce que nous avons fait des prisonniers? Combien de talibans ont été tués au cours de ces opérations?

Bgén A. J. Howard: Je n'ai pas ces chiffres sous la main. Je peux m'engager à vous les faire parvenir, mais je n'en dispose pas actuellement.

L'hon. Denis Coderre: Bien.

Monsieur le président, mon collègue voudrait poser une courte question.

● (0925)

Le président: Vous avez un peu plus d'une minute.

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le président, au nom de ma famille, j'aimerais présenter mes condoléances à la famille Priede.

J'ai une question pour vous, général Howard. Dans votre exposé, vous avez parlé de mines terrestres et de roquettes utilisées contre le peuple afghan. Pourquoi dites-vous qu'elles sont utilisées contre le peuple afghan, alors que nous avons des données indiquant que ces armes servent aussi à tuer des militaires, qu'ils soient canadiens ou d'une autre nationalité? Pouvez-vous expliquer pourquoi vous avez dit qu'elles étaient utilisées contre le peuple afghan? Les Afghans sont-ils les seuls à mourir?

Bgén A. J. Howard: Non. Les talibans utilisent ces armes sans discrimination.

Si l'on répertorie les bombes artisanales, par exemple, on voit que ces armes tuent, blessent ou mutilent plus d'Afghans que de soldats de la FIAS. D'habitude, lorsqu'une bombe artisanale explose en pleine ville, elle fait de nombreuses victimes parmi la population afghane.

Deuxièmement, je dirais qu'à l'occasion, lorsque les talibans montent des embuscades contre les militaires de la FIAS, ils se dissimulent dans les villages, pour nous obliger à les chercher parmi la population afghane.

Donc effectivement, je ne parlais pas uniquement des Afghans, mais ils sont eux aussi victimes de ces attentats.

Le président: Merci, monsieur Cannis.

Monsieur Bachand, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

J'aimerais avoir une réponse rapide à ma question. Ce matin, vous avez fait une présentation d'au moins 15 ou 20 minutes et je n'ai pas entendu un seul mot disant que quelque chose allait mal en Afghanistan.

Y a-t-il quelque chose qui va mal en Afghanistan, ou si tout va bien?

[Traduction]

Bgén A. J. Howard: Comme je l'ai signalé à plusieurs reprises, les défis à relever en Afghanistan sont considérables. J'essaie de présenter au comité ce qui se passe sur place sous un jour positif. La plus grave tragédie, c'est que des Afghans et des soldats des forces canadiennes sont tués ou mutilés.

Il est certain que nous avons pris des mesures dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse du rétablissement de la gouvernance ou du secteur militaire.

Si je regarde l'état dans lequel se trouvait le pays il y a cinq ans ou même il y a un an, je constate des tendances positives. C'est ce que j'ai essayé d'indiquer ici. Mais je ne voudrais pas donner l'impression que tout est parfait, comme vous semblez me le reprocher. Nous avons nos défis à relever.

[Français]

M. Claude Bachand: Au cours des cinq dernières années, nous avons souvent reproché au gouvernement de ne pas faire assez de reconstruction ou de développement. Comme certains de mes collègues, je reviens d'une rencontre de l'OTAN. Un autre motif de friction semble se développer: les pertes civiles. L'OTAN nous a expliqué que 90 p. 100 des pertes civiles étaient causées par des attaques aériennes.

J'aimerais vous entendre là-dessus. Par exemple, qui décide que c'est l'aviation qui doit intervenir? On sait également que l'armée de terre, lors d'une intervention, peut essayer d'éviter les pertes civiles. Cependant, il est difficile pour un chasseur-bombardier de faire de la discrimination lorsqu'il procède à une attaque aérienne.

Y a-t-il une coordination entre l'opération Enduring Freedom et les forces de l'OTAN? L'opération Enduring Freedom est encore autosuffisante. Qui décide de procéder à un bombardement aérien? Les responsables d'Enduring Freedom avisent-ils l'OTAN, par exemple, lorsqu'ils procèdent à un bombardement?

J'aimerais que vous me confirmiez que les pertes civiles sont catastrophiques. C'est la nouvelle pomme de discorde et cela risque de tourner le peuple afghan contre nous. Après avoir tiré sur un village et causé des dizaines de morts, on n'est pas tellement populaires dans ce village.

Pouvez-vous m'en dire le plus possible dans les minutes qu'il me reste?

[Traduction]

Bgén A. J. Howard: Votre question est très importante et en tant qu'officier, je peux dire que lorsque nous menons des opérations, nous nous préoccupons au plus haut point de la sécurité des Afghans. Je peux vous proposer d'inviter le général Henault à répondre à cette question lorsqu'il se présentera devant vous, et il vous donnera la perspective de l'OTAN.

Du point de vue canadien et de nos rapports avec l'OTAN, nous réproprons tous les pertes civiles. L'une de nos difficultés, comme je l'ai expliqué, c'est que lorsque les talibans décident d'attaquer les forces canadiennes ou les forces de la coalition puis de se retirer parmi les civils, il faut faire preuve de la plus grande prudence.

Je ne peux pas parler des opérations aériennes. Les forces canadiennes n'ont pas de chasseurs dans la région. Mais je sais que nos forces terrestres ont interrompu des engagements dans les secteurs de Zhari et Panjwai précisément pour cette raison.

• (0930)

[Français]

M. Claude Bachand: Lorsqu'un commandant canadien arrive dans un village et voit qu'il est impossible pour les forces terrestres de procéder, est-ce lui qui appelle l'aviation en renfort? Qui décide que l'aviation doit intervenir? Est-ce le commandant sur le terrain? Qui décide si l'on procède ou non? Est-ce le commandant du quartier général qui donne l'autorisation d'utiliser les avions?

Voulez-vous que je pose cette question au général Henault aussi?

[Traduction]

Bgén A. J. Howard: Non. Je dirais simplement que la décision est prise à plusieurs niveaux. Nous voulons un ordre précis. Il est certain que le haut commandement définit les protocoles, mais ce sont les militaires sur le terrain qui doivent se prononcer. C'est à ceux de décider s'ils peuvent pénétrer dans une zone en toute sécurité. C'est là une question dont l'OTAN est saisie, et je sais que le général Henault pourra vous en parler avec plus de précision.

Le président: Merci.

Madame Black, vous avez cinq minutes.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Je vous remercie moi aussi d'être venue nous présenter votre exposé.

Vous avez dit que les Canadiens fournissaient des véhicules de police. Cela m'a rappelé le rapport du département d'État publié l'année dernière, où l'on disait que plus de la moitié des véhicules fournis à la police afghane disparaissaient. Je vous dirais donc que j'espère que l'on garde la trace de ces véhicules pour éviter qu'ils ne disparaissent comme ceux des Américains l'ont fait.

Lorsque vous êtes venu nous voir en mars, vous avez parlé de missiles sol-air, qui inquiétaient les Canadiens et les membres de la FIAS. On commençait à craindre que les talibans s'en servent. D'après les articles que j'ai lus sur l'écrasement de l'hélicoptère Chinook survenu hier, on semble croire qu'il aurait pu être abattu par un missile sol-air. Il y a quelque temps, vous avez parlé de la situation au Pakistan, des armes en vente libre dans les bazars, et de la possibilité d'acheter en toute liberté à peu près n'importe quel type d'arme. Maintenant, on entend dire que des armes pourraient venir d'Iran.

Je voudrais que vous nous disiez ce que vous savez à ce sujet, ce que savent les militaires canadiens et ce qu'on devrait faire pour empêcher d'autres pays d'approvisionner l'Afghanistan avec ce genre d'armes.

Bgén A. J. Howard: Encore une fois, c'est une excellente question. Je ne peux dire que certaines choses sur cette tribune publique. Nous sommes très préoccupés par ce problème des armes qui arrivent en Afghanistan.

Nous nous intéressons de très près au Pakistan. Dans mon exposé, j'ai parlé des rencontres frontalières et de nos efforts pour nous déployer le long de la frontière afin de mieux définir ce qui se passe dans des secteurs comme Spin Buldak. Je pense qu'on va redoubler d'ardeur au sein de l'équipe, avec la FIAS et l'armée afghane, ainsi qu'au niveau de l'OTAN, pour obtenir l'engagement des autres pays, l'Iran et le Pakistan, afin d'enrayer cette importation d'armes.

Je ne peux guère en dire plus en public, mais nous sommes au courant du problème, je peux vous en assurer.

Mme Dawn Black: Et les armes provenant d'Iran?

Bgén A. J. Howard: Vous avez vu la presse évoquer les préoccupations concernant des armes venues d'Iran. Nous devons y prêter la plus grande attention. Nous voulons donner aux Afghans la chance de redresser leur pays, et l'arrivée massive d'armes étrangères a peu de chances de favoriser ce redressement. Je ne peux guère vous donner d'autres détails à ce sujet.

• (0935)

Mme Dawn Black: La dernière fois où vous y êtes allé, c'était en plein milieu du scandale des détenus à la Chambre des communes, si je peux qualifier ainsi cette épisode. Vous avez dit que le chef d'état-major a tenu des rencontres à ce sujet et que vous n'étiez pas vraiment en mesure d'en parler. Mais pouvez-vous nous dire si, grâce à la mise en oeuvre du nouvel accord, qui me semble plus rigoureux, les forces canadiennes peuvent désormais exercer une certaine surveillance?

Est-ce qu'il appartient au ministère des Affaires étrangères de surveiller les détenus? Est-ce qu'on applique un véritable système? Est-ce qu'on surveille actuellement les détenus qui ont été faits prisonniers par les forces canadiennes et remis aux autorités afghanes?

Bgén A. J. Howard: Effectivement, au cours des dernières semaines, on a beaucoup travaillé sur la politique concernant le sort des détenus une fois qu'ils sont remis aux autorités afghanes, et des hauts fonctionnaires canadiens s'y sont consacrés directement. Sachez que le 3 mai dernier, un nouvel accord sur les transferts a été signé par notre ambassadeur et par le ministre afghan de la Défense; cet accord signifie spécifiquement aux afghans que nous tenons à être informés de tous sévices éventuels.

Mme Dawn Black: Est-il question de surveillance?

Bgén A. J. Howard: C'est aux hauts fonctionnaires qui sont à l'origine de cet accord qu'il appartient de vous en donner des détails,

et j'invite le comité à les faire comparaître de nouveau. Je ne suis pas un spécialiste de ce qui se passe après les transferts. Les Forces canadiennes ne vont pas faire de surveillance. Nous avons veillé à ce que les détenus soient traités conformément aux normes de la troisième Convention de Genève dans le cadre de nos protocoles internes. Pour l'essentiel, nous tenons à ce que les détenus soient traités comme nos propres soldats devraient l'être dans des circonstances analogues, mais pour ce qui se passe après les transferts, il faudrait consulter les personnes compétentes.

Le président: Merci.

Pour terminer, nous passons du côté du parti ministériel. M. Del Mastro.

M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC): Merci, monsieur le président.

En guise de préambule, je voudrais vous faire part de toute la fierté que j'éprouve au regard de la façon exemplaire dont les Forces canadiennes servent leur pays, et je tiens à vous dire que les gens de ma circonscription sont très fiers de nos militaires canadiens.

On entend beaucoup parler des défis à relever en Afghanistan, sur lesquels les médias insistent quotidiennement. En revanche, on entend beaucoup moins parler de tout ce que vous nous avez présenté aujourd'hui. Vous avez parlé des 10 kilomètres de canaux qui ont été creusés, de 14 kilomètres d'égoûts, du creusement de plus de 1 000 puits, des kilomètres d'aqueducs qui ont été installés, des routes et des écoles ouvertes ainsi que des rencontres entre autorités pakistanaïses et afghanes pour rétablir la sécurité dans la région. Ce sont des événements très importants qui se produisent en Afghanistan.

Êtes-vous déçu qu'on ne parvienne pas à faire passer cette information pour rejoindre un public plus vaste et que la réalité ne soit pas comprise comme elle devrait l'être?

Bgén A. J. Howard: Je pense qu'il ne m'appartient pas de me prononcer sur la façon dont il faut considérer la mission. Les Canadiens peuvent être fiers de ce que l'armée canadienne a accompli en Afghanistan, de ce qu'a fait chaque militaire, et c'est là sa force : chaque soldat se démène au quotidien pour aider la population afghane.

Le problème, c'est qu'on procède par petites étapes. Évidemment, dans la plus grande partie du pays, on fait des progrès considérables et la situation a été stabilisée. Si l'on peut étendre cette stabilité vers le sud... C'est un défi considérable, qui va nécessiter de longs efforts. Pour les soldats qui suivent quotidiennement l'évolution de la situation, je pense que c'est le caractère mesuré des progrès et la durée de l'opération qui sont surtout difficiles à accepter. Ils savent le temps que cela va prendre, mais ils sont parfois un peu irrités de voir que d'autres ont l'impression qu'on pourrait aller plus vite. La situation progresse de la meilleure façon possible.

M. Dean Del Mastro: Je suis toujours enthousiasmé de voir nos soldats interviewés dans leur base, et de constater qu'ils croient véritablement à ce qu'ils font et qu'ils sont fiers de servir le pays. Je me sens d'autant plus tenu de soutenir leurs efforts.

Vous avez parlé de la capacité d'ouverture d'itinéraire de circonstance (COIC) et de trois modèles de véhicules: le Buffalo, le Cougar et le Husky — nous en aurons 16 au total. Ces véhicules vont véritablement améliorer la sécurité de nos soldats ainsi que celle des Afghans. Est-ce que vous pouvez nous en dire davantage?

● (0940)

Bgén A. J. Howard: Il n'y a pas de solution absolue pour contrer les bombes artisanales et je ne prétends pas que ces véhicules vont totalement éliminer la menace qu'elles représentent. Mais là où nous pouvons les utiliser, ils vont permettre à nos soldats de neutraliser les bombes en les détectant avant qu'elles n'exploient.

Ces véhicules se trouvent à proximité des grands centres et ils vont venir en aide aux Afghans qui sont sur le terrain. Ce sont des éléments visibles et tangibles, et les militaires comprennent l'intérêt que présentent pour eux ces véhicules. Si les Forces canadiennes étaient appelées à se rendre dans d'autres théâtres d'opérations sur différents continents, ces véhicules seraient également très utiles, car ceux qui fabriquent des bombes artisanales ont des émules dans le monde entier.

M. Dean Del Mastro: Quand ces véhicules doivent-ils nous être livrés? Est-ce que vous le savez?

Bgén A. J. Howard: Je n'en suis pas certain, mais comme il s'agit de véhicules disponibles dans le commerce, je pense qu'ils devraient être livrés assez rapidement. Je ne connais pas les dates exactes, mais je vais m'en informer et j'en ferai part au comité.

M. Dean Del Mastro: À votre avis, le gouvernement donne-t-il entièrement satisfaction au personnel de la défense qui demande du matériel pour les opérations actuelles?

Bgén A. J. Howard: Je pense que depuis le début de la mission en Afghanistan en 2001, le soutien que nous avons reçu des Canadiens et des autorités gouvernementales a été incomparable et les soldats ont obtenu ce dont ils ont besoin sur le terrain. Lorsque j'étais à Kaboul, j'ai vu ce qui se passait sur place. En tant qu'officier, je ne voyais pas tout l'appui apporté à nos militaires. La mise en place d'un camp fortifié pour nos soldats a été une prouesse remarquable.

Je suis convaincu que le Canada tout entier s'est levé pour appuyer ses militaires.

Le président: Merci encore une fois d'être venu nous présenter cette mise à jour.

Nous sommes un peu en retard. Je vous demande de procéder rapidement au changement de témoin. Nous allons suspendre la séance pendant une minute pour permettre au témoin suivant de s'installer.

● _____ (Pause) _____
●

Le président: Nous allons reprendre la séance.

J'aimerais souhaiter la bienvenue devant le comité au général Henault, qui est président du Comité militaire de l'OTAN.

Général, nous sommes très heureux de vous revoir. Nous vous remercions d'avoir accepté notre invitation.

Je vais vous laisser le soin de présenter ceux qui vous accompagnent. Comme d'habitude, vous allez avoir le temps de nous faire votre exposé, puis nous passerons aux questions des membres du comité. Vous avez dû remarquer, au cours de la discussion qui a précédé, que nous aimerions obtenir réponse à de très importantes questions. Nous sommes d'autant plus heureux que vous soyez ici pour y répondre.

Vous avez la parole.

● (0945)

[Français]

Gén Raymond Henault (président, Comité militaire, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord): Merci beaucoup pour ce chaleureux accueil et merci beaucoup au comité de m'avoir invité à faire une présentation aujourd'hui et à présenter les vues de l'OTAN.

J'ai à mes côtés le lieutenant-colonel Anthony White, un membre de mon personnel d'état-major à Bruxelles.

[Traduction]

Tony est ici ce matin pour m'aider s'il y a des commentaires supplémentaires ou des questions de suivi auxquelles vous aimeriez avoir des réponses par écrit.

Sur ce, bonjour. Je suis certainement heureux de comparaître devant votre comité ce matin et d'avoir été invité ici à titre de président du comité militaire de l'OTAN, soit un poste très différent de celui que j'occupais lors de mes comparutions antérieures devant le comité.

Sincèrement, j'ai eu l'occasion d'échanger avec de nombreux membres du Groupe parlementaire de l'OTAN ces dernières années. Encore une fois, je suis heureux de cette occasion de revenir au Canada et de m'adresser à vous, plus particulièrement, et de donner suite aux nombreuses discussions que nous avons tenues dans le cadre du forum de l'OTAN.

[Français]

Je fais cela en sachant que vous connaissez les objectifs de l'OTAN et nos priorités au sein de l'alliance, en particulier compte tenu de l'accent qui a été mis récemment sur les opérations en Afghanistan.

[Traduction]

Je vais vous parler de l'Afghanistan un peu plus tard, mais d'abord laissez-moi vous exposer la perspective d'ensemble de l'OTAN.

Comme vous le savez probablement tous, je suis le président du Comité militaire de l'OTAN. J'ai été élu à ce poste par la majorité des 26 chefs de la défense de l'OTAN en novembre 2004. J'ai aussi le plein appui du gouvernement du Canada.

Je suis en poste depuis le 16 juin 2005, soit depuis presque deux ans. Ma principale responsabilité consiste à parler au nom des 26 chefs de la Défense de l'OTAN et de présider les réunions hebdomadaires du Comité militaire de l'OTAN, une composante très importante du processus décisionnel à Bruxelles. Lors de ces réunions, nous cherchons à nous entendre sur les conseils militaires à prodiguer au Conseil en vue des décisions qu'il prend au nom de tous les pays, et évidemment, au nom de l'Alliance. Je participe également à ce processus, mais à titre de conseiller militaire principal du Conseil et d'officier supérieur de l'OTAN.

À titre de président de l'OTAN, j'ai eu l'occasion de me rendre à divers endroits pour examiner de façon très honnête les activités de l'Alliance dans leur ensemble. Je me suis surtout rendu dans des pays membres de l'OTAN, mais aussi dans des nations partenaires et dans nombre de pays avec lesquels nous entretenons des contacts. J'ai également visité, à de nombreuses reprises, nos théâtres d'opérations, qu'il s'agisse de l'Afghanistan, du Kosovo ou de l'Iraq. Plus récemment, j'ai visité l'opération Active Endeavour, soit les navires qui participent à notre opération maritime de lutte contre le terrorisme dans la Méditerranée.

Je vous rappelle que l'opération Active Endeavour est actuellement la seule opération de l'OTAN entreprise au titre de l'article 5. Il s'agit d'une flotte de navires, composée surtout de vaisseaux du groupe naval permanent de l'OTAN, qui, il faut le souligner, vient tout juste d'accueillir un vaisseau ukrainien dans ses rangs. L'Ukraine n'est que le deuxième pays non membre de l'OTAN à contribuer à cette opération. L'Ukraine suit l'exemple de la Russie, qui est mise à contribution depuis l'automne dernier.

Ainsi, j'ai eu le privilège de voir directement ce que font vos hommes et vos femmes ainsi que les hommes et les femmes de l'alliance et de ses partenaires dans le cadre des opérations. Je puis vous garantir que leurs voix sont entendues au niveau que je représente au quartier général de l'OTAN. Je voyage aussi souvent avec le Conseil de l'Atlantique nord. J'entends donc différents points de vue, et je peux vous assurer que nous sommes au courant des préoccupations et des problèmes sur le terrain. J'espère que nous pourrions offrir à ces gens le meilleur soutien possible dans le cadre des activités entreprises au nom de votre nation, mais aussi au nom de l'alliance.

Bien que, comme je l'ai dit tout à l'heure, je vais vous parler de l'Afghanistan — il s'agit de notre priorité opérationnelle — j'aimerais vous entretenir de nos autres domaines d'activité.

Laissez-moi vous parler brièvement du contexte du travail de l'ONU.

[Français]

Environ 50 500 aviateurs, marins et soldats de l'OTAN et de nos pays partenaires participent à des opérations sur des continents très lointains dans bien des cas, mais également sur trois continents et en Méditerranée. À part nos opérations militaires en Afghanistan, nous avons une grande force qui est renommée, soit plus de 16 000 soldats, aviateurs et marins dans une opération au Kosovo, qui est une mission très importante, surtout à ce stade-ci des pourparlers sur le statut du Kosovo à long terme.

● (0950)

[Traduction]

Nous avons aussi une mission de formation en Iraq, qui contribue à la professionnalisation de quelque 600 membres irakiens —étudiants, officiers militaires et militaires du rang — annuellement.

Nous avons une mission de soutien auprès de l'Union africaine. Il s'agit d'une mission très modeste, de petite taille, mais qui a tout de même transporté par avion quelque 8 000 soldats au Soudan au nom de l'Union africaine ou pour appuyer celle-ci. Nous avons aidé l'Union africaine à développer ses capacités et à professionnaliser ses forces. Nous lui avons aussi enseigné comment tirer des leçons, entre autres choses importantes. Mais encore une fois, il s'agit d'une mission très modeste, déployée à la demande de l'ONU et du pays.

Nous menons aussi les opérations dont je vous ai parlé dans la Méditerranée. Il s'agit d'une mission à long terme, mais qui donne

des résultats considérables, à mon avis, pour ce qui est de réduire le trafic illégal d'armes, l'immigration légale, l'introduction clandestine de migrants et d'armes, etc., et ce, dans le cadre d'opérations de lutte contre le terrorisme dans le contexte méditerranéen.

Toutes ces opérations — qui contribuent à la dispersion de nos forces dans une assez grande région — font appel à des forces nationales limitées. Les pays ont des ressources restreintes, mais font appel aux pays membres de l'OTAN, aux partenaires de l'OTAN et aux nations avec qui l'OTAN entretient des contacts. Lorsque je parle de nations avec qui l'OTAN entretient des contacts, je parle précisément des nations qui nous appuient dans diverses régions, y compris l'Australie, le Japon, la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande, et d'autres avec lesquelles nous entretenons des liens.

Nombre des nations dont je viens de parler, surtout les nations membres de l'OTAN et les nations partenaires, fournissent des troupes non seulement aux opérations de l'OTAN, mais aussi ailleurs, pour appuyer l'Union européenne, d'autres opérations de l'ONU ou des opérations de coalition, à divers endroits.

Ceci dit, je vous signale que la capacité de ces nations à affecter des forces ou des ressources à l'OTAN, et surtout de respecter ses engagements, dépend en grande partie de leurs responsabilités ailleurs, y compris chez eux, et nous devons en tenir compte dans ce contexte.

[Français]

Un autre facteur très important pour l'alliance est le besoin de soutenir l'efficacité opérationnelle de l'OTAN dans un contexte de changement continu, de transformation. Vous avez sans doute eu des discussions à cet égard avec les Forces canadiennes.

[Traduction]

L'OTAN a donc entrepris ce très important processus de transformation généralisé qui vise à ce que nos forces, de même que les mécanismes de commandement et de contrôle qui en assurent la surveillance, soient capables de réagir avec une capacité de beaucoup plus grande portée qu'auparavant et davantage de flexibilité que durant la Guerre froide, une capacité qui puisse aussi s'adapter aux nombreux changements que nous constatons partout dans le monde. Il ne s'agit pas de l'OTAN de nos pères ou de nos grands-pères; il s'agit d'une OTAN très différente. En fait, dans l'ensemble, ce qui est arrivé, c'est que l'environnement concurrentiel de l'OTAN, à défaut de trouver un meilleur terme, a changé de façon très considérable.

L'OTAN s'est adaptée à ces changements de façon importante et très visible non seulement grâce à la réforme de la défense effectuée par ses divers pays membres ou partenaires, mais aussi grâce à la création de la force de réaction de l'OTAN, dont vous avez entendu parler. Cette force est composée de 20 000 à 25 000 membres de l'aviation, de l'armée de terre, de la marine et des forces spéciales, prêts à être déployés rapidement — il s'agit d'une force à très haut niveau de préparation qui peut en fait être déployée dans un théâtre d'opération dans cinq à trente jours d'avis.

Je pourrai vous donner plus de détails plus tard, si vous le voulez, mais nous avons certainement été témoins de la capacité de la force, avant même l'atteinte de sa pleine capacité opérationnelle, au sommet de Riga en novembre dernier, au Pakistan, par exemple, et dans le cadre de l'exercice de validation effectué l'an dernier au Cap-Vert, sur la côte Ouest africaine.

Dans l'ensemble, les pays veulent améliorer l'ensemble de la capacité de leurs forces et leur capacité interopératoire avec l'OTAN, grâce, entre autres, à l'adaptabilité de la logistique, à l'interopérabilité des systèmes de commandement et de contrôle, qui est essentielle, à une capacité langagière et à une capacité de transport additionnelle, qu'il s'agisse de transport aérien ou maritime.

Aussi, la relation politico-militaire doit évoluer pour permettre aux nations de déployer leurs troupes très rapidement, au besoin, et d'être suffisamment flexibles pour s'adapter à cet environnement changeant — qui souvent exige des décisions très rapides.

Je viens donc de vous donner le contexte de nos activités en Afghanistan, dont j'aimerais maintenant parler un peu plus en détail.

Le général Howard vous a donné un très bon aperçu de ce qui se passe dans la région qui vous intéresse davantage, soit le Sud. C'est évidemment là que les insurgés sont actuellement davantage concentrés, mais croyez-moi, ce phénomène touche l'ensemble de l'Afghanistan. Il est donc important que vous compreniez la portée de nos activités, non seulement du point de vue militaire, mais également du point de vue civil grâce à une approche ou une perspective globale, si vous voulez.

Il n'y a pas si longtemps, soit il y a environ six ans, l'Afghanistan était un pays très différent. La notion de la règle de droit n'y n'existait pas. Le pays avait des relations diplomatiques et politiques très ambiguës avec un très petit nombre de pays, soit deux ou trois tout au plus, et l'environnement était à toutes fins pratiques aucunement contrôlé, ce qui, très franchement, favorisait le terrorisme. Des terroristes ont d'ailleurs lancé des attaques à partir de ce pays, y compris celles du 11 septembre.

Ce n'est pas tout. Les filles ne pouvaient pas aller à l'école. Les femmes ne pouvaient pas jouir des droits fondamentaux de la personne — pas seulement les femmes, mais aussi les hommes, dans de nombreux cas; il leur était interdit de prendre part à de nombreuses activités dont nous profitons. Il s'agissait, à toutes fins pratiques, de ce que nous pourrions considérer comme étant un pays non gouverné. Et c'est toujours de ce cas de certaines régions en Afghanistan.

C'est en se fondant sur cette prémisse que les Talibans, surtout, violaient les droits fondamentaux de la personne. Je vous ai évidemment aussi parlé du fait que c'était un terrain fertile pour le terrorisme international, et il est dans notre intérêt de voir à ce que ces activités cessent.

• (0955)

[Français]

Notre approche des opérations en Afghanistan a été de ce fait très mesurée, délibérée et progressive. Vous le savez, car vous suivez depuis le début ce qui se passe en Afghanistan. Il ne fait aucun doute que les 26 nations de l'alliance et ses partenaires considèrent que la mission en Afghanistan est notre priorité opérationnelle absolue.

[Traduction]

Nous n'avons d'autre choix que de l'emporter. Il s'agit d'une évolution très importante de l'alliance et de ce qu'elle représente.

Dans ce contexte, toutefois, je peux vous assurer que l'alliance est très unie relativement à l'objectif visé. J'ai eu l'occasion d'assister au dîner des chefs d'État et de gouvernement à Riga en novembre; il n'y avait aucun doute quant à l'engagement de tous les chefs d'État envers l'OTAN et ce qu'elle représente. Ils sont catégoriquement engagés à voir à ce que ce qui doit être fait soit fait de la part de tous les pays.

Peu à peu, avec le temps, le manque de capacité et de matériel, de même que les mises en garde nationales — que vous connaissez bien — ont miné l'efficacité et la flexibilité de notre mission militaire. Mais ces lacunes sont en voie d'être comblées. Encore une fois, je peux en parler davantage si vous voulez.

Vous avez également reconnu le fait que la communauté internationale doit collaborer avec les forces militaires pour trouver les solutions en Afghanistan. Bien que la composante militaire demeure l'élément essentiel qui permettra d'assurer la sécurité en Afghanistan, de même que la stabilité, qui est essentielle au succès, nous tentons continuellement de trouver des façons d'harmoniser cette composante avec les efforts importants de reconstruction et de développement.

Essentiellement, nous reconnaissons sans réserve que le succès en Afghanistan ne peut être assuré par des moyens militaires uniquement — et c'est parfaitement clair pour nous tous à l'OTAN, je peux vous en assurer.

Monsieur le président, la séance sera-t-elle écourtée, en raison du timbre?

Le président: Je n'en suis pas certain. Continuez, je vous reviendrai là-dessus.

Gén Raymond Henault: Très bien, merci.

Ceci dit, je crois qu'il convient d'examiner le chemin parcouru par les pays depuis que nous avons entrepris les opérations en Afghanistan. Il y a maintenant un gouvernement élu démocratiquement, et nombre d'entre vous avez rencontré certains de ces députés. Le gouvernement est établi dans un environnement relativement sécuritaire et stable, si l'on pense à ce qu'il était auparavant. Il y a de nombreux projets de reconstruction et de développement en cours, qui donnent très bon espoir au peuple afghan. Il y a plus de 17 000 projets en cours partout en Afghanistan, ce qui est considérable.

Quatre-vingt-trois pour cent de la population a maintenant accès à des installations militaires, ce qui est de loin supérieur au taux de 9 p. 100 en 2004. La croissance du PIB pour cette année est estimée au niveau très considérable de 12 à 14 p. 100. Plus de 4 000 kilomètres de routes ont été construits. Autant de cliniques médicales ont été établies. Plus de 7 millions d'enfants vont à l'école, et j'en passe. Ne voilà-t-elle pas quelques exemples de progrès réalisés en Afghanistan depuis que nous avons entrepris notre mission collective.

J'ai pu me rendre en Afghanistan à de nombreuses occasions, et je vous dirais que les gens ressentent les avantages de la présence internationale; ils en sentent les effets positifs, quoiqu'il y ait des éléments négatifs également. Cela dit, les succès sont quelque peu fragiles. Ils sont fragiles parce que les forces militantes d'opposition, comme je les appelle — qui comprennent non seulement les Talibans, mais aussi les gros trafiquants, les criminels, des groupes extrémistes, si vous voulez, les combattants de la liberté et ainsi de suite — préféreraient revenir à l'anarchie dans laquelle ils avaient l'habitude de fonctionner et dans laquelle, comme vous le savez, ils pouvaient intimider, tuer des gens et forcer les gens à appuyer toute une gamme d'activités illicites.

• (1000)

[Français]

Néanmoins, ces forces opposées ont découvert, après une expérience assez difficile, qu'elles ne pouvaient pas défaire l'OTAN ni les forces internationales de façon conventionnelle. Tant que ces forces opposées représenteront une menace pour le succès de notre mission, elles continueront à menacer également les objectifs futurs de l'Afghanistan.

[Traduction]

Je peux vous dire, de la perspective de l'OTAN, que nous connaissons un certain succès en Afghanistan. Je le crois sincèrement.

L'erre d'aller que nous avons connu ce printemps, qui est bien différent de celui de l'automne dernier, avec les forces supplémentaires et l'engagement assumé pour engager le combat avec les forces militantes d'opposition, a montré non seulement aux pays de l'OTAN mais aussi au peuple afghan que ses chances de réussir sont meilleures. C'est important, selon nous. Les Afghans ont de bien meilleures chances de prospérer avec l'OTAN qu'avec les Talibans. Je crois que c'est un fait reconnu maintenant.

Nous voyons en fait que les Afghans rejettent les éléments extrémistes et chassent, si l'on peut dire, les insurgés de leurs villes et de leurs collectivités. Nous voyons aussi que les forces militantes d'opposition sont en train de changer de façon significative leur stratégie. Ce changement s'effectue en réaction directe à nos succès opérationnels, et le Canada a joué un rôle clé dans ces succès très importants l'automne dernier.

Avec les responsables de la reconstruction et du développement — et j'y reviens parce qu'il s'agit d'un élément important selon nous — nous améliorons le pays et le mode de vie de ses habitants. Selon nous, il est important non seulement de véhiculer une perception d'amélioration, mais d'assurer des améliorations réelles et tangibles pour les Afghans sur le terrain. Voilà une façon importante de conquérir le coeur et l'esprit des Afghans.

[Français]

Depuis novembre 2006, on a pris plusieurs engagements à Riga. À la suite des engagements pris par tous les chefs d'État que j'ai mentionnés plus tôt, nos effectifs en Afghanistan ont augmenté de plus de 7 000 soldats. Même s'il y a encore place pour l'amélioration, les *caveats* ou les restrictions imposées aux troupes en opération ont diminué.

[Traduction]

Dans l'ensemble, nous avons fait passer le nombre de militaires en Afghanistan à approximativement 37 000 — je sais que vous connaissez ces chiffres, mais il est bon de les répéter — provenant de 37 pays différents, en comparaison aux 5 000 soldats qui étaient à Kaboul quand s'est amorcée notre mission en Afghanistan. La

situation a donc beaucoup évolué. Ajoutez à cela les quelque 11 000 membres de la coalition qui sont encore en Afghanistan et vous avez près de 50 000 soldats dans ce pays.

Cela a amélioré nos capacités opérationnelles. Néanmoins, je m'empresse d'ajouter, comme je l'ai dit sur bien des tribunes, surtout au niveau des ministres et des chefs d'État, que l'énoncé des besoins présente encore des lacunes, l'énoncé interarmées multinational des besoins que nous nous efforçons constamment de combler. La plupart sont des besoins cruciaux, comme l'évacuation sanitaire, le transport par hélicoptère dans le théâtre des opérations, la surveillance des communications et ainsi de suite. Lentement mais sûrement, nous comblons ces besoins grâce à la contribution de chacun des pays de l'OTAN et des pays partenaires dont l'apport, aussi petit soit-il, est toujours bienvenu. Nous continuons d'insister sur la nécessité de combler tous les besoins et de réduire les restrictions nationales.

Toutefois, pour garder notre élan, nous devons tabler sur nos capacités et celles des Afghans pour poursuivre leur édification. J'en ai peu parlé, mais les Afghans eux-mêmes s'améliorent de plus en plus et sont des combattants intrépides. Ils sont déterminés à établir et à maintenir la sécurité et la stabilité de leur pays afin de pouvoir un jour en prendre le contrôle. Ils sont très sincères à cet égard; tous ceux à qui j'ai parlé, surtout le ministre de la Défense et le président, sont très sincères à cet égard.

À mon sens, tous les pays qui ont une présence militaire en Afghanistan contribuent au succès de l'opération à leur façon. Chaque pays a un mandat précis, mais tous se conforment aux mêmes plans opérationnels et visent le même grand objectif. En conséquence, l'OTAN continue de demander à ses membres et partenaires, qui qu'ils soient, d'accroître leur contribution quand ils le peuvent, et je continuerai moi-même à le faire.

Cela dit, surtout en ce qui a trait aux restrictions nationales, il nous est évident que certaines de ces restrictions sont nécessaires. C'est la loi; elle limite certaines libertés, mais ce qui compte surtout pour nous, c'est que les mouvements des troupes en Afghanistan soient limités le moins possible.

Sur un autre front tout aussi important, peut-être, l'alliance continue d'insister sur les aspects de coopération civile et militaire de ces opérations et leur importance — j'en suis fermement convaincu — pour le succès d'ensemble et la stratégie de retrait. Comme on vous l'a souligné ce matin, cette coopération se manifeste surtout dans les équipes provinciales de reconstruction et leurs réalisations. Nous en comptons 25 à l'échelle de l'Afghanistan à l'heure actuelle. Ces équipes s'efforcent constamment d'améliorer leurs pratiques. Nous tenons des ateliers sur les pratiques exemplaires, lesquelles sont ensuite appliquées ailleurs, dans le cadre de la coordination des EPR en Afghanistan. Je ne veux toutefois pas laisser entendre que ces solutions sont universelles, mais il est bon d'harmoniser nos efforts afin de les rendre plus efficaces dans l'ensemble.

La coopération entre les civils et les militaires est donc absolument cruciale. Nous, les militaires, surtout dans le contexte de l'OTAN, ne voulons pas contrôler les EPR ni la communauté civile internationale, mais nous voulons harmoniser ou, à tout le moins, coordonner nos efforts aux leurs; c'est une dimension importante de notre approche globale. C'est une approche qui cible l'ensemble du gouvernement. À l'OTAN, c'est ce que nous appelons l'approche globale. Elle rassemble tous les éléments : le militaire, le politique, le social et l'économique de ce que nous devons accomplir sur le théâtre des opérations.

En bref, la reconstruction et le développement en Afghanistan doivent être vus comme une progression homogène et comme le besoin ultime qu'il faut combler pour que les Afghans puissent, au moment de notre départ, être autonomes à long terme.

[Français]

Au cours des mois qui viennent de s'écouler, l'alliance a également amélioré son appui direct à l'armée afghane de plusieurs façons, notamment grâce aux équipes de *mentoring* et de liaison dont le général Howard a parlé plus tôt.

• (1005)

Ces équipes sont très importantes pour la formation de l'armée afghane et pour sa capacité de déployer et d'opérer avec les forces de l'OTAN en théâtre opérationnel.

[Traduction]

Il y a quelques semaines, les chefs de la Défense se sont réunis pour examiner la situation en Afghanistan et nos engagements dans ce pays; comme moi, ils ont convenu que nous devons absolument maintenir et soutenir nos efforts en Afghanistan au niveau des opérations, du mentorat et de la liaison. La formation et l'équipement de l'armée afghane — on pourrait même aller jusqu'à dire de la police nationale afghane et des gardes frontaliers aussi — constituent pour nous un élément critique à l'heure actuelle, un élément qui est au coeur de ce que nous faisons pour poursuivre sur notre lancée.

Dans les mois à venir, il nous faudra davantage de ces équipes d'observation, de mentorat et de liaison.

À l'heure actuelle, nous estimons qu'il nous en faut 46. Vingt de ces équipes sont constituées de membres de l'OTAN et les 26 autres, de membres de la coalition. On les appelle les équipes d'entraînement intégrées. Quand les bataillons afghans ont dit avoir besoin d'aide, j'ai été très heureux de voir ce que comptait faire le Canada, qui a offert des équipes de liaison régionales pour contribuer aux travaux des équipes d'observation, de mentorat et de liaison.

Au fur et à mesure que nous créerons et intégrerons ces équipes, elles pourront prendre la relève des équipes d'entraînement intégrées américaines. Celles-ci forment la police nationale afghane, qui est tout aussi importante et qui comptera parmi le multiplicateur de force dont nous avons besoin en Afghanistan.

Il nous faudra au final une centaine d'équipes d'observation, de mentorat et de liaison pour assurer la professionnalisation et l'indépendance de l'armée nationale afghane et de tout ce qu'elle représente. Ces équipes sont donc importantes, surtout dans notre stratégie de retrait d'ensemble à laquelle nous devons réfléchir sérieusement.

Je fais encore une fois mention de l'approche globale, car c'est un élément crucial de tout ce que nous faisons. C'est ce qui nous permet de coordonner toutes les activités que nous menons sur le front international en Afghanistan. Si l'approche globale et ce qu'elle signifie pour l'harmonisation de nos efforts ne font pas l'unanimité,

nous aurons de la difficulté à atteindre le succès d'ensemble que nous visons.

• (1010)

[Français]

Il y a également des acteurs régionaux très importants, qui sont absolument cruciaux pour la réussite de nos activités. Le Pakistan, par exemple — et vous savez ce que le Pakistan représente —, a manifesté, surtout dernièrement, un désir très sincère de nous aider à mener nos opérations.

[Traduction]

Je suis allé au Pakistan il y a quelques semaines. Depuis déjà un certain temps, je discute avec les autorités pakistanaises de l'importance de bien contrôler la frontière, en particulier. Les Pakistanais jugent qu'un Afghanistan stable et démocratique est tout aussi important pour eux que pour les pays qui appuient la mission car les deux pays sont voisins et ils souhaitent la stabilité dans la région.

À cet égard, le Pakistan a déployé quelque 80 000 militaires le long de sa frontière avec l'Afghanistan. Comme il faut assurer la rotation de ces troupes, tout comme nous le faisons, il faut un rapport de trois pour un, autrement dit, le Pakistan a engagé environ un quart de million d'hommes pour surveiller la frontière afghane. Il a mis sur pied environ un millier de postes de son côté de la frontière alors qu'il n'y en a qu'une centaine du côté afghan.

Le Pakistan est aussi membre avec nous de la Commission tripartite constituée d'Afghans et surtout du chef de la défense afghan; du commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité et du commandant des forces pakistanaises.

Tout cela témoigne de la coopération qui existe dans cette région et nous a permis de bien coordonner les activités le long de la frontière afin de limiter au besoin les activités des insurgés de part et d'autre de la frontière. Les Pakistanais sont aussi présents au centre d'opération interarmées à Kaboul. Ce sont des officiers très compétents. Je reste informé de ce qu'ils font dans le but de mieux coordonner nos efforts des deux côtés de la frontière.

Enfin, on dit souvent que ce qui se passe en Afghanistan relève uniquement de l'OTAN et, du coup, de la FIAS. Cette impression résulte certainement de différents facteurs, notamment du fait qu'on fait grand état des activités sur la ligne de front et beaucoup moins du reste.

Mais l'OTAN n'est pas seule en Afghanistan, comme vous le savez très bien. Je sais ce que vous ont dit James Appathurai, Chris Alexander et d'autres, et nul doute que le chef de l'état-major de la Défense vous l'a aussi souligné. Il y a d'autres acteurs très importants en Afghanistan : la coalition américaine, à coup sûr, les Nations Unies, le G8, l'Union européenne, la Banque mondiale et, sous peu, la mission de formation de la police de l'Union européenne, qui nous donnera un coup de main dans tout ce que je viens de vous décrire.

Nous avons encore des défis considérables à relever, mais grâce à notre approche globale, j'estime qu'à long terme, notre mission sera un succès.

J'aimerais aborder encore quelques points avant de répondre à vos questions, notamment la question des détenus qui a fréquemment fait l'objet de discussions ici au Canada et surtout au Parlement.

Je note d'abord que l'OTAN n'a pas de politique sur les détenus. Toutefois, les forces de l'OTAN doivent respecter le plan opérationnel qui a été recommandé par le comité militaire et approuvé par le Conseil de l'Atlantique Nord.

Le commandant de la FIAS, par l'entremise du commandant suprême des Forces alliées en Europe, a reçu l'ordre d'élaborer des lignes directrices et des procédures régissant le traitement des détenus. Ces lignes directrices et ces procédures sont claires, je les ai vues. Elles ont été présentées au Conseil de l'Atlantique Nord, qui s'est dit satisfait. Elles guident clairement les militaires sur le traitement des détenus.

Vous avez déjà entendu parler des critères. Normalement, nous devons remettre les détenus aux autorités afghanes dans les 96 heures suivant l'arrestation ou la première détention. À la fin de cette période, nous devons libérer le détenu ou le remettre aux autorités afghanes. Les autorités afghanes sont souveraines; elles prennent leurs propres décisions concernant les questions de sécurité interne. Mais, car il y a un mais, l'OTAN a été très claire dans ses directives : un détenu ne doit pas être remis aux mains de quiconque dont on croit qu'il pourrait blesser le détenu ou lui porter atteinte de quelque façon que ce soit.

Bref, nous avons donné comme directive à nos militaires sur le terrain de faire preuve de diligence extrême, tout d'abord, lors de l'arrestation et de la détention et, ensuite, lors de la remise des prisonniers.

C'est ce que nous appelons une instruction permanente d'opération. Les instructions permanentes d'opération font partie du plan opérationnel dont j'ai déjà fait mention. Elles nous ont été très utiles jusqu'à présent. À cela s'ajoutent divers accords bilatéraux que le gouvernement afghan a signés avec le Canada et d'autres pays.

• (1015)

Voilà ce que nous encourageons et, à l'OTAN, nous apprécions cette attention du Canada.

[Français]

Pour conclure, monsieur le président, je voudrais rappeler la route que nous avons empruntée pour établir la paix et l'indépendance en Afghanistan, dans le contexte de notre mission. Il est clair que notre mission n'est pas uniquement militaire : c'est une mission globale qui assurera le succès à long terme.

[Traduction]

Nous jugeons tout aussi cruciales les mesures positives que prennent les autres membres de la communauté internationale, dont bon nombre sont en cours. J'ai regardé les chiffres il y a quelques

jours et j'ai noté que 26 milliards de dollars environ ont été accordés à l'Afghanistan depuis l'établissement du mandat de l'ONU en 2001 en plus des milliers de troupes qui y ont été envoyées, comme vous le savez. Les forces militaires de l'OTAN et leurs homologues civils créent de meilleures conditions en Afghanistan ce qui, selon nous, créera une paix durable.

Chacun fait sa part, à mon avis. Certains pays sont très petits, mais je peux vous dire que leur engagement à l'égard de l'Afghanistan est tout aussi sérieux et qu'ils aimeraient apporter une contribution plus importante que celle à laquelle leur petite taille les limite. Pour l'OTAN, aucune contribution n'est négligeable. Nous accueillons avec plaisir toutes les offres d'aide.

Nous continuerons de mettre à contribution ce que nous apportent les différents pays, y compris le Canada, de la façon la plus efficace possible, mais il nous faudra plus de ressources pour nous acquitter de la tâche globale, et j'en ai déjà touché quelques mots. Nous continuons de préciser ces besoins, et le commandant suprême des Forces alliées, le général Craddock, a énoncé nos besoins précis très récemment.

L'Afghanistan est clairement un pays fragile, et ceux d'entre vous qui y sont allés le savent. Il a son propre gouvernement, que soutiennent toutefois différents groupes tribaux, ruraux et culturels. Les changements ne se feront pas du jour au lendemain, comme l'a souligné le général Howard, et nous en sommes bien conscients. Le changement prend du temps et ne peut être précipité. Nous ne voulons certainement pas nous retirer de l'Afghanistan trop tôt pour vouloir y retourner peu de temps après.

Pour cette raison, l'OTAN estime, et j'abonde dans le même sens, qu'il est simplement trop tôt pour permettre le retrait de forces, car cela pourrait permettre aux forces auxquelles nous nous opposons et à celles que nous avons réussi à maîtriser de retrouver leur emprise brutale et oppressive sur le peuple afghan. Nous nous attendons donc à maintenir notre présence encore un certain temps, jusqu'à ce que nous ayons accompli notre tâche.

En terminant, je tiens à dire qu'en ma qualité d'officier canadien à l'OTAN, je suis fier de pouvoir montrer le drapeau canadien chaque jour au Conseil de l'Atlantique Nord et lors de mes nombreuses visites dans différents pays. Le Canada a joué un rôle central dans ce processus, un rôle crucial, et jouit du respect des autres pays.

Permettez-moi de vous parler encore une fois du sommet de Riga et de la réception des chefs d'État à laquelle j'ai participé. La contribution du Canada a été soulignée pendant ce dîner. De nombreux chefs d'État ont félicité le premier ministre pour le courage, l'engagement et le sacrifice des Canadiens grâce auxquels cette mission est ce qu'elle est et ce qui doit être fait est fait.

La contribution du Canada se traduit malheureusement par des pertes de vies que nous regretterons toujours. Nous soulignons ces pertes chaque fois qu'elles se produisent, au comité militaire ou au Conseil de l'Atlantique Nord. Nous savons que les Canadiens, autant les militaires que les civils, font preuve de beaucoup de courage. Ils risquent leur vie chaque jour pour mener à bien leur mission.

Le Canada fait toute une différence en Afghanistan, et c'est le message que je veux vous laisser. Grâce au Canada, les choses changent pour le mieux. Le Canada est vu comme étant un pays des plus compétents pouvant faire preuve de leadership en Afghanistan.

Enfin, je souligne que tous les alliés font leur part et que la mission est très complexe, mais que nous sommes convaincus de l'emporter. Pour ma part, chaque fois que je vais en Afghanistan, je suis encouragé par les améliorations que j'y constate. Ce ne sont pas toujours de grandes améliorations. L'Afghanistan ne ressemblera jamais à Nepean ou au centre-ville d'Ottawa, mais ce n'est pas là notre but. Nous voulons créer un environnement stable permettant aux Afghans de prospérer, et à long terme, nous y arriverons.

• (1020)

[Français]

Merci beaucoup. Il me fait plaisir d'être parmi vous.

Monsieur le président, je vous redonne la parole. Merci.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur.

Un rappel au Règlement, allez-y.

M. John Cannis: Si vous me le permettez, monsieur le président, il ne nous arrive pas tous les jours d'accueillir un invité aussi éminent et de lui donner tout le temps nécessaire parce qu'il a beaucoup à nous dire. Au nom de tous les hommes et les femmes qui servent leur pays, en particulier ceux qui y ont perdu la vie, et au nom de tous les Canadiens qui paient la facture, je vous demande d'envisager de prolonger la présente séance d'au moins 15 à 20 minutes, afin que chaque membre du comité ait l'occasion de poser une question. J'insiste sur le fait qu'il ne nous est pas donné tous les jours d'accueillir ici le général Henault.

Le président: Nous allons envisager cette possibilité en fonction de l'horaire d'occupation de cette salle.

Nous allons maintenant commencer notre premier tour de questions avec des périodes de sept minutes. Je vous remercie de votre intervention, John.

Monsieur Coderre.

[Français]

L'hon. Denis Coderre: Merci, monsieur le président.

Général Henault, vous ne faites pas seulement la fierté de saint Jean-Baptiste, mais également celle des Canadiens. Nous sommes très fiers de vous avoir parmi nous. Je sais cependant que vous n'êtes pas ici seulement à titre de Canadien, mais également à titre de président du Comité militaire de l'OTAN. C'est dans cette perspective que je vais vous poser plusieurs questions.

Vous avez été très fier du premier ministre actuel. Pour ma part, je crois que cette fierté pourrait aussi s'appliquer à la contribution des premiers ministres antérieurs à compter de 2001, dont celle du premier ministre Chrétien à Kaboul et du premier ministre Martin à Kandahar. Il était nécessaire, je crois, que les gens de l'opposition officielle appuient cette mission, comme ils l'ont fait lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Nous savons cependant qu'il s'agit d'une mission internationale et non d'une mission canadienne. Je veux vous faire part directement de notre position. Nous, du côté de l'opposition officielle, croyons au terme « rotation ». Nous pensons qu'à partir de février 2009, les troupes canadiennes devraient expérimenter cette rotation. Nous pourrions en l'occurrence passer le flambeau à un autre pays.

Il n'est pas question que nous nous retirions de l'Afghanistan puisque nous avons un rôle à jouer sur le plan de la diplomatie et du développement. En ce sens, nous pensons que la rotation est nécessaire. Le premier ministre peut tenir deux discours différents et se mettre dans le pétrin en disant qu'il est prêt à rester, mais pour notre part, nous tenons à vous dire précisément notre pensée. Alors, commencez à vous préparer parce qu'entre le 31 mai prochain et le mois de février 2009, bien des choses pourraient être accomplies.

Aujourd'hui, je veux aborder trois sujets particuliers. Pour commencer, je vais vous parler de

[Traduction]

l'opposition nationale. Je crois qu'il y a un problème de coordination et d'uniformité dans cette opération entre les différents membres de l'alliance.

J'aimerais parler des victimes civiles et des détenus. Comme le temps nous est compté, je tiens à ce que tout le monde puisse prendre la parole.

On parle beaucoup de l'opposition nationale. Combien y en a-t-il actuellement? Veuillez condenser votre réponse, s'il vous plaît.

[Français]

Gén Raymond Henault: Merci beaucoup, monsieur Coderre.

Je ne connais pas par coeur le nombre exact, mais je sais qu'au mois de novembre dernier, il y avait une centaine de restrictions relatives au déplacement des troupes. Ce nombre se situe actuellement autour de 50. La réduction des restrictions a quand même été assez importante, et ça nous a permis de faire beaucoup de choses profitables pour les forces, surtout sur le plan opérationnel.

Cette réduction se poursuit. Par l'entremise de notre système de mise sur pied d'une force, qui se concentre sur les restrictions, nous demandons aux nations, chaque fois que nous en avons l'occasion, de reconsidérer leurs restrictions, et, là où des lois nationales ne l'interdisent pas, de réduire ou d'éliminer ces restrictions.

• (1025)

L'hon. Denis Coderre: Nous, les libéraux, croyons aux trois « D ». Si on veut s'assurer de gagner le coeur des Afghans, il faut voir à ce que ce ne soit pas un menu à la carte et qu'on ne passe pas de la défense au développement, puis à la diplomatie. Il faut, dans le cadre de cette alliance, être cohérent et faire en sorte que tout le monde puisse faire son travail.

D'autres pays pensent déjà se retirer. Nicolas Sarkozy, par exemple, a annoncé que des discussions se tenaient en France au sujet de l'unité spéciale et très certainement des 1 100 troupes. Si, dans un pays, il est interdit de sortir après 20 heures, mais que les Canadiens, qui sont bien bons et bien fiers, se font tirer dessus pendant la nuit, il y a un problème. Pour que les choses fonctionnent, il faut prendre ces faits en considération.

Par ailleurs, la situation européenne est problématique. Le Canada est un bon *boy scout* et fait un travail exceptionnel en termes d'appui à la mission et aux troupes. Cependant, il va falloir que les pays européens de l'OTAN — et vous êtes plus souvent que moi à Bruxelles — soient plus actifs à l'avant-scène, de façon à ce que les choses fonctionnent.

Quel est l'état actuel des négociations avec les pays d'Europe? Les Hollandais ont déjà commencé à négocier le prolongement de leur mission auprès du Parlement. Quelle est la situation en Europe?

Gén Raymond Henault: Merci, monsieur Coderre.

Il revient à chaque pays, comme il va de soi, de décider dans quelle mesure il va continuer à contribuer à la mission, que ce soit la plus petite contribution ou une contribution d'importance comme celle du Canada, du Royaume-Uni, des États-Unis et ainsi de suite. Ce sont des questions qui se discutent continuellement. Dans notre cas, nous savons très clairement que les pays doivent tenir compte de leur capacité de contribuer à l'effort et que le temps est maintenant venu pour nous de le faire. Cela fait un certain temps déjà que nous examinons la question de la mise sur pied d'une force. J'en parle encore parce que c'est dans le cadre de ce mécanisme que nous recevons les offres des pays, aussi bien les offres initiales que celles de déploiement et de rotation des forces. Il nous faut essayer de considérer leurs intentions à long terme et quelles sont nos alternatives, sachant que — et il faut le reconnaître — l'OTAN a une histoire assez longue de missions à long terme. Je vous donne l'exemple de la mission en Bosnie, qui a duré une dizaine d'années et durant laquelle l'OTAN, avec tous ses éléments, a pu faire les rotations, particulièrement des forces, et ainsi de suite.

L'hon. Denis Coderre: Général, vous m'excuserez de vous couper la parole, mais le temps qui m'est alloué est très court. Je sais que vous comprenez que le mot rotation *is in order* lors d'une mission internationale.

Je vais rapidement vous poser deux questions et par la suite vous pourrez répondre. Si on veut que cela fonctionne, si on veut gagner le cœur des Afghans, il faut régler le problème des morts de civils. Il y a un grave problème du côté des civils présentement, et j'aimerais que vous nous parliez — parce que tout à l'heure on vous a passé la rondelle, elle s'est arrêtée chez vous, mais maintenant vous ne pouvez pas la repasser — de la situation des civils aux yeux de l'OTAN parce qu'il y a eu des morts, ce qui est regrettable.

Deuxièmement, et ce sera ma dernière question, en ce qui a trait aux détenus, vous avez parlé de *guidelines*. Je peux comprendre qu'il y en ait, mais pour avoir parlé même aux Norvégiens, je sais qu'on a besoin non pas de *guidelines*, mais d'un traité avec l'OTAN et avec le gouvernement afghan pour s'assurer d'une cohérence et d'une coordination en ce qui a trait à la situation des détenus. Que pouvez-vous dire à ce sujet?

Gén Raymond Henault: En ce qui concerne les civils —

[Traduction]

Le président: Votre période est terminée. Nous devons nous en tenir aux périodes imparties, mais si on vous pose des questions auxquelles vous n'avez pas le temps de répondre, je vous invite à nous fournir l'information par écrit.

La période suivante de sept minutes est attribuée à M. Bachand.

Gén Raymond Henault: Si nous n'avons pas le temps de répondre aux deux dernières questions, je veillerai à vous faire parvenir les réponses par écrit.

Le président: Nous allons avoir le temps de faire un deuxième tour.

[Français]

M. Claude Bachand: Merci, monsieur le président.

Je veux également souhaiter la bienvenue au général. Ce n'est pas la première qu'il se présente devant nous, mais peut-être la première

fois comme chef militaire de l'OTAN. Je crois que sa présence est très importante pour nous permettre d'en apprendre un peu plus.

Quelques délégués, quelques députés et moi-même revenons d'une réunion de l'OTAN à Madeira. Comme vous le savez, c'est là qu'avait lieu l'assemblée parlementaire. Il y a plusieurs questions qui ont été soulevées là-bas. Personnellement, il y en a certaines qui m'intéressent énormément.

Je commencerai par l'importance des points cardinaux : c'est comme cela que j'ai commencé mon intervention là-bas. Il n'y a pas un endroit sur terre où les points cardinaux sont plus importants qu'en Afghanistan, parce que, selon qu'on soit dans le nord ou dans le sud, il y a une très, très grande différence. Je veux vérifier auprès de vous la possibilité des rotations, mais pas nécessairement à partir de 2009. Il y a un prix à payer dans le sud pour les Canadiens. Par ailleurs, il y a le financement commun à l'OTAN. Cela fait longtemps qu'on en parle, mais ce n'est pas encore fait. Et Dieu sait qu'un théâtre d'opérations comme le sud de l'Afghanistan coûte beaucoup plus cher à un pays comme le Canada que celui établi dans le nord, par exemple à Fayzabad, où je suis allé avec l'OTAN et où on se contente, ni plus ni moins, d'effectuer des patrouilles en Jeep. Le coût est donc très différent entre une présence militaire dans le nord ou dans le sud, mais il y a aussi le coût humain en termes de pertes de vies humaines qui est très, très différent. Je sais que les Allemands ont perdu trois soldats dernièrement, mais nous, on en est probablement à 56 morts, et je considère que le coût est très élevé. Comment peut-on et dans le cadre de quel forum peut-on demander que ce fardeau soit partagé plus équitablement et que des actions soient prises à ce sujet? Comment la première sélection de soldats s'est-elle faite? Pourquoi les Allemands sont-ils allés dans le nord et nous, dans le sud? Serait-il faisable de partager le fardeau plus équitablement d'ici 2009?

•(1030)

Gén Raymond Henault: Merci, monsieur Bachand.

Vous avez bien constaté qu'il y a quatre régions en Afghanistan, en plus de Kaboul, soit le sud, le nord, l'ouest et l'est, qui connaissent des situations de sécurité qui varient de temps en temps. Comme vous le savez, nous avons entrepris la mission en Afghanistan à Kaboul. La rotation *counter-clockwise*, si vous voulez, en Afghanistan, a commencé dans le nord pour se poursuivre dans l'ouest.

Nous sommes d'abord allés dans le nord vers la fin de 2003, début de 2004; dans l'ouest en 2005; dans le sud en 2006, et ainsi de suite. Nous avons passé plus de temps dans le nord et dans l'ouest pour établir la sécurité. Ces régions ne constituent pas le *heartland of the Taliban*, qui se trouve dans le sud. Il y a une sécurité et une stabilité accrues dans le nord et l'ouest qui découlent de ce que nous planifions, c'est-à-dire rétablir la situation pour favoriser le développement et la reconstruction. Nous voulons faire exactement la même chose dans le sud. Cela nous prendra un peu plus de temps à cause du soulèvement des extrémistes auquel nous devons faire face. Éventuellement, je pense que le pays lui-même va établir une certaine stabilité.

Une région du pays est-elle plus à risque qu'une autre? Nous avons constaté que lorsqu'on déploie les forces nécessaires pour établir la sécurité dans le sud ou dans l'est, les extrémistes se déplacent, que cela soit dans l'ouest ou dans le nord. Alors, partout, nous faisons face à des menaces. Et les menaces que nous subissons sont les menaces les plus graves ou les plus importantes, dans le moment, parce qu'elles passent par l'utilisation d'explosifs qui ont été fabriqués, que l'on nomme *improvised explosive devices*. Les bombes-suicide peuvent être déclenchées n'importe où. Dans le sud, l'été dernier, il y avait une concentration de talibans qui menaient des combats contre l'OTAN. Ils ont vu que cela ne fonctionnait pas. Un pays est-il davantage en position de vulnérabilité qu'un autre? Dans le moment, probablement que non. Il y a toutes sortes d'événements qui peuvent survenir dans n'importe quelle partie de l'Afghanistan. Il faut savoir aussi que les pays dont les militaires sont dans le nord ou dans l'ouest veulent maintenir la sécurité dans leurs zones respectives d'opérations. C'est une des raisons pour lesquelles ils sont réticents à déplacer leurs troupes vers d'autres endroits.

Finalement, je dirais que les chefs d'État ont quand même reconnu qu'à la suite des événements d'octobre de l'année dernière, avec l'Opération Medusa, il fallait que tous les pays soient prêts ou aptes à soutenir un autre pays dans le besoin, le cas échéant. C'est du passé à mon avis. Maintenant c'est le futur qui compte, et tous les pays se sont engagés à agir en ce sens, si nécessaire.

Je n'aime pas comparer les pertes de vies car premièrement, elles sont toujours regrettables et deuxièmement, elles peuvent se produire n'importe où. Presque tous les pays, à quelques exceptions près, ont perdu des citoyens en Afghanistan.

• (1035)

[Traduction]

Je ne veux pas m'éterniser, mais je pense qu'il est important de signaler qu'en ce qui concerne les différents niveaux de sécurité, ils sont plus élevés dans le Nord et l'Ouest. Tôt ou tard, nous allons atteindre les mêmes niveaux de sécurité dans le Sud et l'Est, ce qui fera toute la différence.

[Français]

M. Claude Bachand: Mon général, il est très rare que je sois en désaccord avec vous, mais si j'étais chef d'État, je préférerais que mes troupes soient présentement dans le nord plutôt que dans le sud. Il est certain qu'il y a toujours le danger d'une résurgence d'attentats ailleurs, mais tout le monde reconnaît que le fief des talibans est dans le sud et que ce n'est pas un coin facile.

Tout à l'heure, j'ai posé une question au général Howard, et comme mon collègue l'a dit, il vous a refilé la rondelle. J'aimerais qu'on fasse le suivi à ce sujet. Il semblerait qu'il s'agisse d'une nouvelle question litigieuse : je parle des moyens d'essayer de convaincre les coeurs et les esprits des Afghans de notre bonne volonté. Il semble — du moins, c'est ce qu'on apprend — qu'il y ait un peu plus de reconstruction et de développement qui se fasse. Cependant, du côté des pertes civiles, cela commence à faire mal. D'ailleurs, je suis membre de la Commission de la défense et de la sécurité de la Commission de la défense et de la sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, et ce sujet sera abordé dans le rapport du rapporteur général. Vous avez entendu mes questions tout à l'heure et j'aimerais que vous nous expliquiez qui décide qu'il ne s'agira pas d'une frappe chirurgicale, que ce n'est pas l'aviation qui va intervenir. J'aimerais que vous clarifiez ce sujet. Ça me semble être un aspect important et qui pourrait provoquer une certaine perte de l'appui de la population civile.

[Traduction]

Le président: Encore une fois, souhaitons que nous ayons le temps de préciser cela plus tard. Nous devons passer à la suite.

Madame Black, vous avez sept minutes.

Mme Dawn Black: Merci beaucoup.

Je vous remercie, général Henault, d'être venu faire cet exposé devant le Comité de la défense.

Mes deux collègues membres du comité ont parlé des civils tués. Je sais que le gouvernement Karzai et le Sénat afghan en sont très préoccupés. Ils ont fait des déclarations et des votes se sont tenus au Sénat, je crois, pour demander à l'OTAN de prendre la situation en compte.

Je voudrais savoir comment l'OTAN a réagi. Comment va-t-on mener les frappes aériennes pour essayer de prévenir les décès de civils? Parallèlement à cette question, plusieurs membres du comité ont interrogé différents témoins sur la façon dont l'opération « Liberté immuable » se déroule en parallèle aux opérations de l'OTAN. Est-ce que les Américains qui sont en dehors de l'OTAN et qui participent à l'opération « Liberté immuable » procèdent également à des frappes aériennes?

Comme notre propre ministre de la Défense nationale, vous avez mentionné que ce conflit ne pourra pas se résoudre grâce aux seuls moyens militaires. Je pense que tout le monde en convient. Quels autres moyens vous semblent utiles? Est-ce que les négociations en font partie? Je pense spécialement à des négociations avec les différentes factions afghanes, et à des négociations qui aillent au-delà d'une simple proposition d'amnistie.

La troisième partie de ma question concerne l'arrivée en Afghanistan d'armes illégales qui se retrouvent entre les mains des forces anti-insurrectionnelles. Je trouve cette question très préoccupante, et je suis sûr que l'OTAN s'y intéresse. Vous avez dit, je crois, qu'il y avait 80 000 soldats pakistanais à la frontière. Cela me semble absolument décourageant. S'il y a 80 000 soldats pakistanais pour garder la frontière, qui sont censés interdire les allées et venues des forces anti-insurrectionnelles à la frontière, je suppose qu'ils doivent également interdire le trafic d'armes illégales à destination de l'Afghanistan. Je trouve ce chiffre tout à fait décourageant. Nous savons que les insurgés franchissent la frontière dans les deux sens et que des armes sont importées illégalement en Afghanistan, non seulement en provenance du Pakistan, mais également, d'après certains rapports, de l'Iran.

Lorsque l'hélicoptère Chinook s'est écrasé hier, des journalistes ont semblé indiquer qu'il avait été atteint par un missile surface-air. J'ai été consterné d'apprendre que sept militaires de l'OTAN, dont un Canadien, avaient été tués dans cet attentat.

Voilà mes premières questions. J'espère avoir le temps d'en poser d'autres, mais je tiens à vous permettre d'y répondre.

• (1040)

Gén Raymond Henault: Merci, madame Black. Je vais faire de mon mieux pour vous répondre.

En ce qui concerne les pertes civiles, l'OTAN y attache la plus grande importance. C'est un objet de discussion continue au comité militaire, et plus particulièrement au niveau du conseil. Tout est mis en oeuvre pour éviter les pertes civiles et leurs incidences.

Quant au recours à la force, en particulier dans les zones habitées, les officiers de commandement sur le terrain, jusqu'au commandant suprême des Forces alliées, tiennent à ce qu'on s'en serve judicieusement pour protéger les troupes et la mission, mais également de façon à éviter que des civils innocents ne perdent la vie. On prend toutes les précautions possibles, notamment en prévenant la population lorsque des opérations vont être déclenchées et en interrompant une opération lorsqu'il est évident que les talibans ou les combattants ennemis se servent de boucliers humains ou essayent de s'infiltrer dans des zones habitées.

En fait, il y a eu un incident du genre il y a quelques jours. Un journaliste qui était intégré au contingent canadien a été témoin de l'ordre donné par un commandant de cesser le feu contre des insurgés au moment où ils se sont en quelque sorte mêlés à la population civile.

Ce sont donc des éléments qui sont pris en considération dans le contexte. Nous donnons des indications précises à nos commandants pour qu'ils évitent à tout prix de causer des dommages collatéraux. Lorsqu'on se retrouve en situation de combat, il faut prendre des décisions sur le terrain très rapidement et parfois, ces décisions occasionnent malheureusement des dommages collatéraux, qui ne sont jamais provoqués sciemment; au contraire, on s'efforce toujours de les éviter dans la mesure du possible.

En ce qui concerne les frappes aériennes...

Mme Dawn Black: Et l'opération « Liberté immuable ».

Gén Raymond Henault: Oui, l'opération « Liberté immuable » et les activités de la coalition dirigée par les Américains sont très étroitement coordonnées avec les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Lorsque nous avons arrêté le plan d'opération actuellement en vigueur — c'est le plan d'opération 10302 — des relations spécifiques de commandement et de contrôle se sont établies entre l'opération « Liberté immuable » et la FIAS.

La coalition, quant à elle, mène des opérations antiterroristes. Les Américains chassent les talibans et les membres d'al-Qaïda. Ce n'est pas le cas de la FIAS, mais leurs activités sont coordonnées par l'intermédiaire du commandant de la FIAS dans le cadre d'une relation bicéphale avec celui que nous appelons le commandant adjoint de la sécurité, le dirigeant américain des forces chargées des opérations spéciales en Afghanistan.

Toutes leurs activités sont coordonnées avec l'OTAN, qui en est au moins informée. Les forces de l'opération « Liberté immuable » peuvent porter assistance à la FIAS si une situation extrême l'exige. Je précise que la réciprocité n'est pas vraie. Nous ne menons pas d'opérations antiterroristes; nous menons des opérations de protection de nos troupes contre les talibans.

Les frappes aériennes, quant à elles, sont commandées par un système bien établi de demande de frappe aérienne. La demande émanant du commandant sur le terrain est acheminée au centre d'opérations d'appui aérien puis au commandant adjoint de l'Armée de l'air, un officier d'état-major du commandant de la FIAS à Kaboul. Les exigences sont contrôlées. Les demandes ne donnent pas toujours lieu à des frappes aériennes; il peut y avoir, par exemple, une opération d'artillerie. Ces décisions sont prises en fonction de critères bien établis.

Si une frappe aérienne s'impose, la demande de soutien est adressée au Centre des opérations aériennes de la Force multinationale au Qatar, qui déclenche ensuite une mission en fonction des aéronefs disponibles, des exigences de la mission, etc.

Mme Dawn Black: Pouvez-vous répondre également à la question des armes illégales? Je n'ai plus beaucoup de temps.

Gén Raymond Henault: Bien.

Nous sommes tout à fait conscients de ce trafic d'armes illégal. Je vous rappelle que la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan fait 2 500 kilomètres de long. Il s'agit d'un secteur extrêmement rude et dangereux, où il est presque impossible de définir la frontière. La contrebande qui s'y pratique depuis des siècles va dans certains cas se poursuivre. C'est pourquoi nous avons besoin d'une capacité croissante pour y mettre fin.

C'est une question dont les Pakistanais ont discuté directement avec nous: il faut améliorer la capacité de surveillance, il faut des dispositifs de vision nocturne, des contrôles à la frontière, etc.

Le président: Merci, monsieur.

Nous passons maintenant du côté du parti du gouvernement. Monsieur Hawn, vous avez sept minutes.

• (1045)

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Merci, monsieur le président.

Général Henault et colonel White, soyez les bienvenus. Je suis heureux de vous revoir ici.

Avant de passer à mes questions, j'aimerais apporter une précision à l'intention de Mme Black et des autres et rappeler une chose qui a été déjà signalée à quelques reprises. Une grenade propulsée par fusée n'est pas un missile surface-air. C'est un gros projectile, ce qui est bien différent.

Général Henault, j'aimerais vous poser un certain nombre de questions. Si possible, j'apprécierais de votre part la brièveté habituelle des militaires.

Depuis que vous êtes devenu chef d'état-major de la Défense, est-ce qu'un accord sur le transfert des détenus a déjà été conclu?

Gén Raymond Henault: Nous avons une connaissance précise des règles établies, ou du moins des indications données par l'OTAN. Je me souviens d'indications très précises données à nos militaires pour que les détenus soient transférés dans les mêmes conditions qu'actuellement dans un délai maximal de 96 heures; mais nous n'avons pas d'accord comparable à l'accord très bien coordonné mis en place par le gouvernement, qui est beaucoup plus complet. Cet accord a résulté de négociations bilatérales entre divers pays et l'Afghanistan au moment où nous avons dû commencer les opérations beaucoup plus délicates qui sont actuellement en cours dans le Sud et l'Est, mais plus particulièrement dans le Sud.

M. Laurie Hawn: Merci de la précision.

Vous avez dit — et tout le monde le sait — que le Canada s'est attiré le respect et l'admiration de la communauté internationale. On parle des conséquences de la mission. Je voudrais parler, quant à moi, des conséquences d'un éventuel échec.

J'aimerais avoir votre avis sur les conséquences de l'échec de la mission en Afghanistan pour le Canada si cet échec est attribué au Canada parce qu'il aurait réduit son engagement et les conséquences d'un échec pour l'OTAN et son avenir. Les conséquences d'un échec en Afghanistan seraient évidemment catastrophiques, mais j'aimerais avoir votre avis sur les conséquences d'un échec pour le Canada, s'il est considéré comme étant la cause même de cet échec, et les conséquences de l'échec pour l'OTAN en tant qu'alliance.

Gén Raymond Henault: Comme il s'agit d'une très vaste mission faisant intervenir 37 nations, je pense qu'aucune d'entre elles ne pourrait être considérée comme la cause de l'échec de la mission, étant entendu que certaines nations ont pris un engagement plus important que d'autres parce qu'elles peuvent en faire davantage. Le Canada fait partie des pays qui ont pris un engagement plus important, mais encore une fois, il propose une armée qui a été un corps expéditionnaire pendant des décennies, qui est tout à fait en mesure de mener les opérations actuellement en cours en Afghanistan et qui sert de modèle au déploiement de nombreuses autres armées. À l'OTAN, nous constatons que des pays qui ont une capacité plus modeste et qui veulent établir un partenariat avec un autre pays en Afghanistan vont toujours rechercher des nations comme le Canada pour établir un partenariat, sachant à quel point il va être profitable à leur capacité d'intervention. Ces pays connaissent également la capacité remarquable du Canada sur le plan opérationnel et par rapport à l'ensemble de la mission.

En ce qui concerne les conséquences, je dirais qu'un échec en Afghanistan porterait un tort énorme à l'OTAN et à l'ensemble de la communauté internationale. Il s'agit là de la première opération expéditionnaire de l'OTAN depuis la fin de la guerre froide — expéditionnaire en ce sens que l'opération se déroule à l'extérieur de la zone traditionnelle euro-atlantique et que de ce point de vue, les opérations en Bosnie ou au Kosovo n'avaient pas le même caractère expéditionnaire — et elle définit parfaitement l'OTAN, qui ne cherche nullement à parvenir au statut d'organisme mondial, mais qui s'efforce plutôt de trouver des partenaires dans le monde entier et de projeter la sécurité et la stabilité beaucoup plus loin qu'autrefois, notamment grâce à une direction politique cohérente; la zone de proximité est identifiée comme étant celle qui se situe à 5 000 kilomètres de la zone euro-atlantique, la zone éloignée en étant séparée d'environ 15 000 kilomètres.

À mon avis, un échec éventuel nuirait de façon presque irréparable à notre crédibilité, d'où l'importance, pour toutes les nations en présence, de reconnaître cette réalité et de continuer à se dévouer au succès à long terme de la mission.

M. Laurie Hawn: Le Canada représente donc un élément essentiel du succès de la mission ou, le cas échéant, de son échec.

Gén Raymond Henault: Le Canada fait partie de l'équation internationale depuis le 11 septembre. Je me souviens qu'immédiatement après les événements du 11 septembre, j'ai envoyé un navire qui faisait partie de la Force navale permanente de l'Atlantique dans le nord de la mer d'Oman et le golfe Persique pour soutenir au plus vite les opérations qui s'y déroulaient.

Voilà donc notre mandat. Le Canada a toujours accepté des missions difficiles dont il est sorti gagnant. Que l'on parle de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre de Corée ou maintenant de l'Afghanistan, le Canada a toujours occupé une place centrale dans les missions, tant au niveau de leur exécution que de leur succès. Le Canada est donc effectivement un rouage très important du mécanisme.

M. Laurie Hawn: Je voudrais maintenant parler un peu de la planification des mesures d'urgence. Certains en viennent à la conclusion que si l'armée ou un organisme quelconque a un plan des mesures d'urgence pour faire A, B, C ou D, c'est qu'il ou elle a effectivement l'intention de le faire.

Comme vous le savez, l'armée a des plans des mesures d'urgence pour faire face à de nombreuses éventualités. Pouvez-vous nous parler de l'importance de la planification des mesures d'urgence pour l'armée ou tout organisme qui a l'intention de ne pas échouer?

• (1050)

Gén Raymond Henault: Eh bien, la planification des mesures d'urgence fait partie de notre quotidien. Nous avons des planificateurs opérationnels, des planificateurs de la défense, des planificateurs à tous les niveaux, que ce soit au quartier général de l'OTAN à Bruxelles ou à l'état-major du Commandant suprême des Forces alliées à Mons, au commandement de la force conjointe à Brunssum ou même au niveau du commandant de la FIAS en Afghanistan.

Dans tous les cas, nous procédons à une planification militaire prudente et nous regardons toujours en avant. Notre regard porte toujours à une distance importante dans ce contexte, non seulement pour les missions en Afghanistan, mais également pour la mission au Kosovo et pour la force de réaction de l'OTAN dans le cadre de l'opération Active Endeavour. Nous avons toujours reconnu le caractère essentiel du processus de génération à long terme des forces.

C'est en quelque sorte une nouvelle caractéristique de la planification à l'OTAN, qui tient compte de la façon dont on peut partager le fardeau et adapter à terme les contributions des différentes nations grâce à un processus à long terme de génération des forces qui détermine la capacité de chaque nation à contribuer à différentes époques au cycle d'une mission, puis qui répartit le fardeau des contributions indispensables en veillant à ce que chacun puisse participer et obtenir les délais de régénération dont il a besoin.

Dans le cas particulier de l'Afghanistan, je me suis entretenu avec le commandant suprême des Forces alliées en Europe, le général Craddock, ainsi qu'avec le secrétaire général de la nécessité de planifier à beaucoup plus long terme; il faut réfléchir à ce qui va se produire non seulement en 2008 et en 2009 lorsque, comme plusieurs pays l'ont annoncé, leur Parlement va décider du maintien ou du retrait de leur armée, et voir comment nous pouvons envisager dès maintenant la continuation de cette mission à long terme.

Le Canada peut maintenir sa participation à long terme, étant donné nos antécédents au Kosovo et en Bosnie, ou même dans le cadre de l'opération Active Endeavour qui se déroule depuis plus de six ans. Nous en avons la capacité, mais la planification est essentielle au succès.

Le président: Très bien.

Merci, monsieur Hawn.

Voilà qui termine notre premier tour. Nous passons maintenant à des périodes de cinq minutes. Je sais que nous avons commencé tard. Nous avons prévu une heure et demie pour le général, mais nous avons commencé un peu en retard.

Général, je ne connais pas votre emploi du temps. Je sais que nous avons tous des engagements, mais si nous pouvions prolonger la séance de 10 ou 15 minutes, est-ce que cela vous conviendrait?

Gén Raymond Henault: Monsieur le président, je suis à votre disposition.

Le président: Très bien. Nous allons donc poursuivre nos questions le plus longtemps possible.

Nous commençons par M. Cannis. Vous avez cinq minutes.

M. John Cannis: Merci, monsieur le président.

Général, je vais essayer, en si peu de temps, de vous poser des questions en vous demandant des réponses brèves.

Permettez-moi de dire tout d'abord qu'au cours de vos 40 années d'éminents services dans l'armée, j'ai sincèrement apprécié et respecté votre travail, surtout lorsque vous étiez chef d'état-major de la Défense du Canada, à cause de la façon dont vous assumiez votre tâche en prenant résolument la défense des intérêts de nos militaires, hommes et femmes. Mais j'ai éprouvé un sentiment de fierté encore plus fort lorsque nous avons été accueillis à Bruxelles par vous-même et par les nombreux Canadiens qui ont obtenu de hautes fonctions à l'OTAN. Je tenais à vous en rendre publiquement hommage.

Général Henault, vous avez employé au cours de votre exposé certains termes qui m'ont paru très importants et qui vont être compris par les Canadiens qui suivent les travaux de ce comité ou vont en avoir la retransmission plus tard; lorsque nous posons des questions difficiles, vous savez par expérience que cela ne traduit nullement un manque de soutien de notre part. Nous posons ces questions au contraire parce que nous soutenons nos militaires, hommes et femmes.

Chaque fois que nous posons des questions importantes sur la mission, le premier ministre et le ministre de la Défense nationale nous répondent, selon la formule de George Bush: « Nous n'allons pas laisser tomber et partir en courant ».

Il n'en est pas question, car dans ce cas, nous indiquerions aux talibans et aux insurgés que nous avons l'intention de partir, ce qui leur permettrait de souffler et de sortir de leur grotte après le départ de nos troupes. Et vous savez parfaitement que ce n'est pas le cas, puisque vous avez dit, si je peux vous citer: « Nous nous attendons donc à maintenir notre présence encore un certain temps ».

En gros, ils savent donc que l'OTAN et les 37 nations sont là pour un certain temps. Ce n'est pas uniquement une mission canadienne. Vous reconnaîtrez donc avec moi, j'en suis persuadé, que cet argument a été désamorcé.

Vous avez également dit que les planificateurs font partie de votre quotidien et vous avez parlé de la planification à l'OTAN.

J'étais en Slovaquie pendant la conférence de l'OTAN. Vos brochures parlent continuellement de planification. Elles évoquent le plan d'action des pays membres, les dix pays qui souhaitaient adhérer à la mission et les sept qui y participaient déjà en 2004. Elles parlent de la mission menée dans l'ancienne république yougoslave de Macédoine. Elles parlent du plan d'action de l'OTAN à l'égard de l'Ukraine. Elles parlent sans cesse de planification.

Voici donc ma première question: l'OTAN fait de la planification à long terme. Vous l'avez dit. Comme vous savez que la prolongation de la mission du Canada doit prendre fin en 2009, est-ce que vous avez commencé à planifier dès aujourd'hui quel sera le pays qui va remplacer le Canada une fois sa participation terminée?

•(1055)

Gén Raymond Henault: Merci pour cette question.

Une observation : je saisis entièrement le rôle primordial que joue votre comité. Je sais toute l'importance que vos travaux ont eue, ou ceux de vos prédécesseurs, pour l'avenir des Forces canadiennes dans ce contexte. Je me souviens particulièrement de tout ce que vous avez fait pour hausser la qualité de vie des militaires et aussi pour accroître les capacités des Forces canadiennes à plus long terme. Je sais que vous exercez une influence capitale sur le Parlement, et je vous en suis reconnaissant.

J'ai également eu le loisir de m'entretenir avec les membres des commissions de la défense de divers pays, notamment la Hongrie, la République tchèque et la France. J'ai rencontré aussi les membres de

leurs commissions sénatoriales et je me suis même entretenu avec le président de la Commission de la défense de la Douma. Toutes ces commissions essaient de faire la même chose que votre comité, à savoir doter leur pays d'une armée plus compétente et donner à chacune évidemment la capacité de mieux contribuer, mais il y a aussi les exigences —

M. John Cannis: Vous savez que la mission canadienne prendra fin en 2009. Est-ce que vous planifiez en ce moment, oui ou non, de confier le rôle que joue le Canada là-bas à un autre pays après que nos militaires auront accompli leur mission?

C'est que je manque de temps, monsieur.

Gén Raymond Henault: Oui, nous nous penchons sur la manière dont nous pourrions partager la tâche —

M. John Cannis: Non : planifiez-vous en ce moment de remplacer le contingent canadien, monsieur?

Gén Raymond Henault: Nous planifions une transition en Afghanistan, c'est-à-dire que de nombreux pays vont devoir s'adapter —

M. John Cannis: Monsieur, excusez-moi. Nous savons que la mission canadienne va prendre fin en 2009. Savez-vous aujourd'hui qui va remplacer les Canadiens, tout comme on avait planifié d'envoyer nos troupes là-bas avant qu'ils y aillent?

Gén Raymond Henault: Nous tâchons de voir qui pourrait remplacer les Canadiens si ceux-ci s'en vont. Cela fait partie du processus de planification. Nous envisageons diverses mesures...

M. John Cannis: Êtes-vous d'accord pour dire que les Canadiens, avant qu'ils ne s'engagent, devraient clarifier les restrictions de telle sorte que la vie des Canadiens et des Canadiennes ne soit pas mise en péril? Êtes-vous d'accord pour dire qu'il faut supprimer davantage de restrictions?

Gén Raymond Henault: J'encourage toujours tous les pays, et c'est aussi le cas du secrétaire général, à supprimer le plus de restrictions possibles.

M. John Cannis: Si l'OTAN n'est pas en mesure de dicter ses conditions, monsieur, alors c'est que l'OTAN s'affaiblit, et ces pays qui sont les nouveaux membres de l'OTAN vont donc se joindre à ce club sans être prêts à assumer leur part du fardeau. C'est comme ça que les Canadiens voient les choses aujourd'hui. Je ne fais que vous transmettre le message des gens.

Gén Raymond Henault: Je vous répondrai respectueusement que je ne suis pas d'accord parce que je sais que nombre des nouveaux pays de l'OTAN dont j'ai rencontré les responsables... Je les rencontre régulièrement. J'étais récemment en Lettonie, par exemple. Ce pays n'impose pas de restriction à ses troupes en Afghanistan. C'est un petit pays, mais il n'impose pas de restriction. L'Albanie, qui n'est pas membre de l'OTAN mais qui fait néanmoins partie du Partenariat pour la paix, a déployé des forces sans aucune restriction. Donc, ils sont tous là et font ce qu'ils peuvent. La Pologne, que vous avez mentionnée, est un des nouveaux pays membres de l'OTAN qui s'impose le plus. Elle vient de mettre un terme au déploiement d'environ 1 200 soldats dans la région orientale, qui est une région difficile de l'Afghanistan, et elle n'avait imposé aucune restriction à ses troupes.

Donc, chaque pays prend ses décisions à cet égard, et nous les encourageons continuellement à faire exactement ce que vous dites, soit minimiser ces restrictions.

Le président: Très bien. Merci, monsieur.

Merci, monsieur Cannis.

Nous allons maintenant passer à Mme Gallant, suivie de M. Bouchard.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Mon général, je vous remercie d'avoir clarifié, tout d'abord, que l'OTAN ne dicte pas à ses pays membres ce qu'ils doivent ou ne doivent pas faire.

En outre, en ce qui concerne les restrictions, je crois savoir que la majorité de nos pertes ont été causées par des engins explosifs improvisés, les EEI. Comment l'existence ou l'absence de restrictions pourrait-elle prévenir les pertes causées par les EEI?

Gén Raymond Henault: Vous avez parfaitement raison de dire que la majorité des pertes en Afghanistan ont été causées par des attentats suicides à la bombe et des engins explosifs improvisés, même s'il y a eu plusieurs morts aussi au combat. En fait, la perte de vie la plus récente, malheureusement — une perte pour le Canada et bien d'autres pays — s'est produite lorsqu'un Chinook a été abattu hier.

La menace des EEI est très réelle. Nous y attachons beaucoup d'importance. Le Commandement allié Transformation, que vous connaissez probablement très bien, qui est le bras transatlantique de l'OTAN, si vous voulez, et qui assure le maintien du lien transatlantique, déploie en ce moment des efforts importants pour sensibiliser les troupes, contrer les EEI, former les soldats, avant qu'ils soient déployés et lorsqu'ils sont sur le théâtre comme tel, et il assure aussi la mise au point de dispositifs, quels qu'ils soient, capables de bloquer l'activation à distance des EEI, ce genre de choses.

C'est probablement l'un des plus grand défis que nous avons, parce qu'il est relativement facile de fabriquer des EEI — Comprenez-moi bien. Presque n'importe qui peut s'en procurer ou en fabriquer. C'est l'arme de la dernière lâcheté, et nos troupes sont vulnérables partout.

• (1100)

Mme Cheryl Gallant: Est-ce que l'absence ou l'existence de restrictions pourrait faire en sorte que les EEI nous causent moins de pertes? Est-ce qu'elles empêchent... ?

Gén Raymond Henault: Il est difficile à mon avis de tracer un lien direct entre les restrictions et les pertes de vie causées par les EEI. Les restrictions s'appliquent aux déplacements des troupes — dans de nombreux cas, lorsqu'il s'agit de soutenir d'autres troupes ou de tenir le terrain après que ces troupes sont envoyées quelque part.

Mme Cheryl Gallant: Merci.

Lorsque vous avez parlé plus tôt au printemps de la conférence de Riga de 2006, vous avez dit que même si la résistance est beaucoup plus farouche qu'on ne s'y attendait dans les régions sud et est de l'Afghanistan, les forces de l'OTAN ont l'avantage. A-t-on accompli des progrès sur ce point? Avons-nous toujours l'avantage?

Gén Raymond Henault: Oui. Je crois que ce qu'on a toujours appelé l'offensive du printemps ne s'est pas matérialisée, pour ce qui est des forces militantes opposées.

En fait, ce qui s'est produit, c'est qu'on a pris de très bonnes décisions sur le théâtre des opérations, nos effectifs et nos capacités étaient très bien placés, et ayant mis le Canada sur le front même de l'offensive en octobre dernier, l'OTAN a démontré aux talibans que ceux-ci ne pouvaient pas s'en prendre à nous de la manière conventionnelle. Au contraire, il est devenu évident que les forces militantes opposées ne nous ont pas empêchés de sécuriser et de

stabiliser la région, de faire de la reconstruction et du développement, et elles ont donc battu en retraite.

Donc, de mon point de vue, nous avons modifié du tout au tout l'allure des opérations en Afghanistan. Les talibans, ou forces militantes opposées, sont désormais contraintes de recourir à des coups de main, aux engins explosifs improvisés ou à des commandos suicides pour nous empêcher de faire ce que nous sommes engagés à faire, du point de vue de la communauté internationale.

Mme Cheryl Gallant: Les rebelles se servent parfois du Pakistan comme d'un abri, et ils posent une menace meurtrière pour nos forces armées ainsi que les populations civiles de l'Afghanistan, particulièrement à Kandahar et dans les provinces environnantes.

Comment l'OTAN compte-t-elle empêcher les talibans d'entrer en Afghanistan par le Pakistan?

Gén Raymond Henault: Il y a énormément d'activités de renseignement en cours parce qu'une bonne part de tout cela est fondé sur le renseignement. C'est la commission tripartite qui est essentiellement chargée de mettre fin à cette activité frontalière, et j'en ai parlé au tout début de mon exposé. La commission est présidée par le commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité, avec le concours des Afghans, normalement le chef de la Défense, et les Pakistanais, afin d'assurer la coopération le long de la frontière.

Cette commission tripartite a été essentiellement créée pour assurer la sécurité aux frontières et coordonner les mesures qui préviendront le mouvement transfrontalier, dont vous avez parlé, c'est-à-dire des personnes, des armes ou des rebelles.

Les Pakistanais ont admis que la région de Quetta, par exemple, et ces autres régions frontalières, abritent des rebelles qui infiltrent l'Afghanistan. Ils nous aident à prévenir ce genre de choses.

En effet, j'ai été témoin d'opérations sur la frontière où on avait détecté des activités des rebelles, qui essayaient d'entrer en Afghanistan par le Pakistan. Nous prévenons ces mouvements des rebelles avec une combinaison de la FIAS, des forces de sécurité afghanes et des forces pakistanaïses. Donc ça nous aide, et ça marche.

Ce qu'il nous faut, ce sont de meilleures technologies de surveillance qui nous aideront à mieux contrôler la frontière, surtout la nuit.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, madame Gallant.

Nous allons passer à M. Bouchard, et nous reviendrons ensuite au parti ministériel.

[Français]

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Merci, monsieur le président.

Merci également, général, d'être avec nous.

Dans votre exposé, vous avez mentionné qu'il fallait que les Afghans puissent se prendre en main et deviennent opérationnels ou fonctionnels.

J'aimerais savoir comment vous qualifiez cet intérêt, cette motivation de la part des Afghans dans les organisations militaires ou policières. Qualifiez-vous cette motivation comme étant faible, moyenne ou élevée?

•(1105)

Gén Raymond Henault: Monsieur Bouchard, voulez-vous savoir quel est le niveau de motivation des forces afghanes?

M. Robert Bouchard: Oui.

Gén Raymond Henault: J'ai rencontré des gens des forces afghanes à tous les niveaux, et ils ont un intérêt accru à établir leur capacité opérationnelle. J'ai interagi avec le chef de la défense à plusieurs reprises et avec le ministre de la Défense de l'Afghanistan. Dans tous les cas, ils sont absolument et totalement engagés à développer leurs forces et leur capacité opérationnelle. Pour cela, ils ont besoin de beaucoup d'aide, d'entraînement, d'équipement et de formation professionnelle. Depuis trois ans maintenant, on est passé d'une force militaire afghane qui était pratiquement inexistante à une force ayant un effectif de 30 000. On passera à un effectif de 70 000 sous l'égide des États-Unis, la nation du G8 responsable.

Je prends continuellement connaissance des rapports sur la capacité opérationnelle des forces afghanes. Elles sont très compétentes lors des opérations. Les gens sont non seulement motivés, mais absolument engagés à faire tout ce qu'il faut. Il y en a beaucoup qui perdent la vie, autant que les membres des forces de l'OTAN, et je peux le confirmer.

Les commandants nous disent que les Afghans qui sont à la tête des opérations, surtout les opérations où ils doivent faire face à des opposants, font tout ce qu'ils peuvent. Ce qui leur manque maintenant, c'est la mobilité, les hélicoptères, les avions et la formation professionnelle. À mon avis, on ne peut nier le fait qu'ils veulent devenir aptes, aussitôt que possible, à défendre leur pays et à en assurer le succès à long terme. C'est également vrai pour les policiers et les gardes frontaliers.

Je peux cependant vous dire que l'armée afghane avance bien dans son entraînement et sa professionnalisation. Or, comme les forces policières sont probablement deux ou trois ans derrière l'armée de terre, il y a encore beaucoup de travail à faire, avec l'appui de la mission de l'Union européenne qui se déploiera dans quelques mois.

M. Robert Bouchard: J'ai une dernière courte question. L'Afghanistan est un théâtre important pour l'organisation de l'OTAN. Une approche de négociation auprès des talibans est-elle une chose qui pourrait être envisagée par l'OTAN, au lieu d'une approche militaire? Actuellement, on peut dire que c'est une approche militaire. Il s'agirait d'essayer de connaître les besoins des talibans et de négocier avec eux une paix ou quelque chose qui pourrait faire en sorte que ce ne serait pas seulement une opération militaire.

Gén Raymond Henault: S'il y a des négociations à faire, elles doivent être faites par le gouvernement de l'Afghanistan et non par la communauté internationale. Nous, à l'OTAN, n'avons aucune intention de négocier avec les terroristes, car cela ne fait pas partie de notre mandat. Il faudra voir à quel point le gouvernement afghan pourra négocier avec ses citoyens extrémistes, ou d'autres, dans ce contexte.

Bref, à l'OTAN, nous n'avons pas du tout l'intention de négocier avec les talibans.

M. Robert Bouchard: Merci beaucoup, monsieur.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bouchard.

Rappel au Règlement, madame Black, allez-y.

Mme Dawn Black: C'est seulement pour corriger M. Hawn, qui a dit que je m'étais trompée.

J'ai devant moi le témoignage du général Howard du 22 mars à propos des armes, et voici ce qu'il a dit :

Les Britanniques et nous avons aussi constaté qu'on utilisait de nouvelles armes. Les missiles sol-air et d'autres armes sournaises suscitent actuellement une grande préoccupation.

Je tenais donc à apporter cette correction.

Le président: Madame Black, vous risquez de susciter un certain débat.

M. Laurie Hawn: La question n'est pas là. Une roquette propulsée par fusée n'est pas un missile sol-air.

Le président: Un instant, ce n'était pas un rappel au Règlement. Désolé.

À qui le tour? Monsieur Hiebert.

M. Russ Hiebert (Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, mon général, d'être des nôtres ce matin.

Mon général, ma question porte sur l'importance d'acquérir des moyens de transport stratégiques et tactiques, ainsi que des hélicoptères moyens et lourds pour les missions de l'OTAN. Comme vous le savez probablement, le Canada s'affaire à rebâtir ses forces militaires après de nombreuses années de négligence, et certains disent que nous acquérons ce matériel seulement pour cette mission en Afghanistan. La réalité, c'est que ces achats sont pour le long terme. Je crois qu'il serait intéressant d'entendre votre avis sur le genre de choses que ce matériel nous permettra de faire, même dans le court terme, dans une mission comme celle que nous avons en Afghanistan.

•(1110)

Gén Raymond Henault: Merci pour cette question, parce qu'elle s'inscrit tout à fait dans les objectifs bien connus de l'OTAN au niveau de la transformation, c'est-à-dire de l'adaptation de toutes les forces de l'OTAN, et de ses partenaires, tant qu'à cela, aux difficultés actuelles et à venir de cette situation.

L'OTAN vit une mutation qui est très axée sur ses capacités expéditionnaires, qui ne peuvent être assurées sans transport maritime et aérien, et dans de nombreux cas, le transport aérien est essentiel aux aspects ou aux éléments initiaux d'une opération ou d'un déploiement.

Je vous dirais très franchement, nous encourageons tous les pays à faire tout en leur pouvoir pour accroître leur propre capacité de transport aérien ou maritime et à assurer leur propre ravitaillement sur le théâtre des opérations, qu'il s'agisse d'hélicoptères lourds ou de mobilité au sens large du terme, si vous voulez — qu'il s'agisse d'aéronefs à voilure fixe ou tournante sur le théâtre des opérations.

Donc, sans pointer du doigt le Canada, je peux vous dire que ce que le Canada fait pour accroître ses capacités répond parfaitement aux objectifs à long terme de l'OTAN, à savoir, s'acquitter de son mandat expéditionnaire, si vous voulez, sur le plan international et sur le plan opérationnel. Donc je suis très encouragé par ce que je vois à cet égard.

Chaque fois que je parle aux responsables des pays que je visite, je les félicite toujours lorsque je les vois améliorer leur déployabilité, leur interopérabilité et leur flexibilité avec des initiatives de ce genre.

Vous le savez sûrement, de nombreux pays sont incapables, pour toutes sortes de raisons, de faire certaines choses ou certains investissements qu'un pays comme le Canada peut faire. Dans ce contexte, ils se joignent aux efforts multinationaux avec ce qu'ils ont. Ils vont contribuer aux solutions multinationales pour ce qui est du transport aérien ou maritime, et tout le reste. Ce qui, encore là, contribue à accroître la capacité générale de l'OTAN, et je crois que tout cela est bénéfique et aidera l'OTAN à long terme à s'acquitter de ses responsabilités.

M. Russ Hiebert: Très bien, merci.

Durant votre témoignage, vous avez parlé de l'importance d'assurer la sécurité avant de pouvoir rééquilibrer les choses en matière de diplomatie et de développement. Vous avez mentionné que cela s'était produit dans le nord et dans certaines zones de l'ouest, qui bénéficient maintenant de l'investissement à long terme dans la sécurité; et que le sud, où nous sommes actuellement les plus investis, est la prochaine des zones requérant une plus grande sécurité.

J'aimerais que vous expliquiez aux Canadiens et aux Canadiennes l'importance d'assurer la sécurité, comme nécessité incontournable pour que d'autres étapes de développement aient lieu. Donnez-nous plus de détails.

Gén Raymond Henault: Oui, merci.

En faisant le point sur la situation en Afghanistan ces derniers mois, notamment depuis l'automne de l'an dernier, lorsque nous avons élargi nos opérations à la partie sud de l'Afghanistan puis à la partie est, je dirais que la sécurité s'améliore véritablement. On constate, dans le sud et dans l'est, plus de reconstruction et de développement; plus de projets qui bénéficient aux Afghans; de plus en plus de travaux pour la route circulaire, par exemple. Une partie de ces travaux, dans le sud, s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle opération, appelée Opération Nawruz, qui veut dire « nouvelle année ». Elle vise à améliorer les capacités de communication qui permettent aux gens de gagner leur vie autrement et d'acheminer les produits de récolte jusqu'à un marché, par exemple — produits de récolte non contraires à la loi, devrais-je spécifier. Ce sont des facettes des améliorations que l'on constate en Afghanistan. Dans l'ouest, l'Iran participe à la construction de routes, par exemple, ou y contribue. Je pourrais vous donner des exemples dans toute une série de domaines.

J'estime que, avec la multiplication de ces réalisations — notamment dans la zone contrôlée par les Canadiens, les provinces de Helmand et de Kandahar, que vous connaissez bien, les ayant vues sur les cartes à plusieurs reprises... Il y a maintenant une autre opération appelée Opération Achilles, par exemple, visant avant tout la reconstruction et le développement grâce à une sécurité suffisamment garantie pour que la reconstruction et le développement soient possibles. Elle permettra le renouvellement ou l'amélioration du barrage de Kajaki, qui alimentera en électricité les zones environnantes, où cela fait des années, voire des décennies, qu'il n'y a plus d'électricité. Tout ceci contribuera au développement, etc.

La stabilité et la sécurité sont essentielles pour le développement et la reconstruction; mais il ne peut pas y avoir de développement durable sans sécurité. Les deux sont inséparables.

• (1115)

Le président: Merci beaucoup.

M. Thibault dira sans doute que nous avons gardé le meilleur pour la fin. Il est le seul des députés à ne pas avoir eu l'occasion de poser

une question. Après son tour, s'achève le temps dont nous disposons.

Allez-y, monsieur. Vous avez cinq minutes.

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à vous remercier d'être des nôtres, général Henault. C'est un honneur qu'un Canadien tel que vous occupe ce poste, puisque cela permet de mettre à profit l'expérience et les connaissances du Canada.

Nous constatons avec beaucoup de fierté le travail accompli par nos militaires canadiens hommes et femmes, en Afghanistan. J'appuie notre engagement envers l'Afghanistan de même que cette mission depuis le début lorsqu'à titre de ministre, je vous ai accompagné à Halifax pour lancer les opérations navales dans le cadre de ce déploiement. Et j'ai appuyé le prolongement de la mission à Kandahar.

Je crois comprendre que nous serons là assez longtemps. Je crois comprendre aussi que dans le cadre de l'intervention de l'OTAN, nous avons déstabilisé un pays qui n'était pas très stable, mais si nous quittons ce pays maintenant, ce serait la catastrophe. Je comprends que l'OTAN ait pris un engagement envers l'Afghanistan et que nous, les Canadiens, ayons pris un engagement envers l'OTAN. Mais il y a une limite à ce que l'on peut demander à nos soldats, hommes et femmes, et je pense qu'une rotation par soldat dans une zone de combat à risque élevé est suffisante. Il incombe au gouvernement du Canada d'indiquer à une personne qui occupe votre poste quand le moment est venu de procéder à un remplacement, afin que cela puisse se faire. Je comprends que nous devons tous respecter notre engagement en Afghanistan — je suis favorable à un engagement militaire quelconque — mais j'espère que nous ne serons pas toujours affectés aux zones qui présentent les plus grands risques.

Je laisserai de côté les aspects politiques parce que je sais que ce n'est pas votre rôle, mais j'aimerais soulever une question qui a été abordée par le brigadier-général Howard et que vous avez également commentée. Il s'agit d'aider la population afghane à développer les capacités d'administrer ses propres affaires. Je comprends que cela prendra du temps, et je suis heureux de constater les progrès que nous avons réalisés sur le plan militaire en Afghanistan et d'apprendre que l'Union européenne se chargera des questions concernant le maintien de l'ordre. J'espère que des centres comme le Centre Pearson pour le maintien de la paix seront invités à y jouer un rôle.

Quelle est la situation à laquelle nous faisons face en Afghanistan, un pays qui, comme vous l'avez dit, était non gouverné? Il y a des gouvernements presque modernes dans les villes mais aussi des régions tribales et des gouvernements tribaux. Quel type de structure de commandement et de contrôle avons-nous pour assurer le fonctionnement démocratique de la force militaire et de la force policière en plein développement?

Gén Raymond Henault: C'est une très bonne question. Vous avez raison. On constate de nombreuses améliorations. Nous constatons une augmentation du PIB par exemple, et tous les aspects dont j'ai parlé au départ — un parlement élu, par exemple, dont un tiers ou un quart des membres sont des femmes, et ainsi de suite. Il y a beaucoup de facteurs qui sont positifs dans ce contexte. Cette année, nous avons constaté une croissance du PIB qui est passée à 12 à 14 p. 100. Il s'agit d'un aspect positif de la situation en Afghanistan.

L'hon. Robert Thibault: J'ai peut-être mal posé ma question. Je voulais avoir une certaine garantie que la police et les militaires ne seront pas une extension du gouvernement mais seront au service du public, comme c'est le cas au Canada.

Gén Raymond Henault: C'est un élément très important, dont je suis tout à fait prêt à vous parler un peu. Cela s'inscrit dans le contexte du commandement et du contrôle de cette organisation. La capacité de commande et de contrôle de l'armée afghane s'inspire beaucoup de nos structures militaires occidentales. Elle a un chef d'état-major. Elle a un vice-chef d'état-major de la Défense. Elle a un ministre qui supervise l'ensemble de ces opérations. Donc, elle utilise ce que je considère être les processus démocratiques pour régir le commandement et le contrôle ou l'orientation et l'élaboration de ses politiques. Donc, tous les éléments sont là. Ils sont en plein développement. On a le chef, le vice-chef, les commandants de division, les commandants de brigade et ainsi de suite et les commandants de bataillon. Tous les éléments du processus sont donc en place, mais il faut tenir compte également de la présence des groupes ethniques et désamorcer les conflits que cela peut causer. C'est la même situation en Iraq d'ailleurs, compte tenu de tous les groupes ethniques qui s'y trouvent. Mais cela relève du ministre de la Défense. Donc l'armée est régie d'une manière démocratique semblable à celle que nous connaissons.

Quant au ministère de l'Intérieur, il possède notamment sa police frontalière. Il y a la police nationale afghane qui relève également du ministère de l'Intérieur. Ils ont des processus judiciaires pour lesquels ils ont à l'heure actuelle besoin de beaucoup d'aide, pour ce qui est de développer la formation de leurs policiers, de développer leur système judiciaire, de former leurs juges, de développer leur capacité

policrière en général, leurs établissements de détention, et ainsi de suite. Mais tout cela est fait d'une façon que nous considérons démocratique, malgré les aspects tribaux avec lesquels ils doivent composer.

Je dois avouer que je trouve la situation encourageante, et tout cela grâce à l'aide fournie par les Nations Unies, par les membres de la communauté internationale qui sont présents, par l'équipe consultative stratégique fournie par le Canada, qui offre d'excellents conseils aux Afghans pour ce qui est de réformer et de moderniser leur armée et ainsi de suite. Donc, au sein de la communauté internationale, le Canada joue un rôle important à cet égard en collaboration avec l'équipe consultative stratégique et contribue nettement au succès que connaîtra selon moi l'Afghanistan à long terme.

• (1120)

L'hon. Robert Thibault: J'ai une autre question.

Le président: Je suis désolé mais nous avons largement dépassé notre temps.

Général, je tiens à vous remercier d'avoir été des nôtres aujourd'hui.

J'ai constaté dans votre notice biographique que vous allez bientôt avoir 40 ans de service dans les forces. Je tiens à vous en féliciter. Je tiens aussi à vous féliciter pour le poste que vous occupez à l'heure actuelle. Les Canadiens sont fiers de vous. Ils respectent le travail que vous avez fait au cours des 40 dernières années et que vous continuez de faire.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.